



First Session  
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

**SENATE OF CANADA**

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

**Social Affairs,  
Science and  
Technology**

*Chair:*

The Honourable MICHAEL KIRBY

---

Thursday, June 23, 2005 (in camera)  
Thursday, June 30, 2005

---

**Issue No. 24**  
**Future business**  
and

**First meeting on:**

Bill C-23, An Act to establish the Department of  
Human Resources and Skills Development and  
to amend and repeal certain related acts

Bill C-22, An Act to establish the  
Department of Social Development and  
to amend and repeal certain related acts

---

**APPEARING:**

The Honourable Belinda Stronach, P.C., M.P.,  
Minister of Human Resources and  
Skills Development

The Honourable Ken Dryden, P.C., M.P.,  
Minister of Social Development

---

**WITNESSES:**  
(*See back cover*)

Première session de la  
trente-huitième législature, 2004-2005

**SÉNAT DU CANADA**

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

**Affaires sociales,  
des sciences et de  
la technologie**

*Président :*

L'honorable MICHAEL KIRBY

---

Le jeudi 23 juin 2005 (à huis clos)  
Le jeudi 30 juin 2005

---

**Fascicule n° 24**  
**Travaux futurs**  
et

**Première réunion concernant :**

Le projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des  
Ressources humaines et du Développement des  
compétences et modifiant et abrogeant certaines lois

Le projet de loi C-22, Loi constituant le  
ministère du Développement social et  
modifiant et abrogeant certaines lois

---

**COMPARAISSENT :**

L'honorable Belinda Stronach, C.P., députée,  
ministre des Ressources humaines et du  
Développement des compétences

L'honorable Ken Dryden, C.P., député,  
ministre du Développement social

---

**TÉMOINS :**  
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Michael Kirby, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.) Callbeck Cochrane Cook Cordy Fairbairn, P.C.	Gill Johnson LeBreton * Kinsella (or Stratton) Pépin Trenholme Counsell
--	---

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to the rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Stratton was substituted for that of the Honourable Senator Johnson (*June 22, 2005*).

The name of the Honourable Senator Johnson was substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*June 23, 2005*).

The name of the Honourable Senator Chaput was substituted for that of the Honourable Senator Pépin (*June 29, 2005*).

The name of the Honourable Senator Pépin was substituted for that of the Honourable Senator Chaput (*June 30, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE  
LA TECHNOLOGIE

*Président* : L'honorable Michael Kirby

*Vice-président* : L'honorable Wilbert J. Keon

et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P. (ou Rompkey, C.P.) Callbeck Cochrane Cook Cordy Fairbairn, C.P.	Gill Johnson LeBreton * Kinsella (ou Stratton) Pépin Trenholme Counsell
--	---

\*Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Stratton est substitué à celui de l'honorable sénateur Johnson (*le 22 juin 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Johnson est substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton (*le 23 juin 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Chaput est substitué à celui de l'honorable sénateur Pépin (*le 29 juin 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Pépin est substitué à celui de l'honorable sénateur Chaput (*le 30 juin 2005*).

**ORDERS OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 14, 2005:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Carstairs, P.C., seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., for the second reading of Bill C-23, An Act to establish the Department of Human Resources and Skills Development and to amend and repeal certain related Acts.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The questions being put on the motion, it was adopted.

---

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 21, 2005:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Carstairs, P.C., seconded by the Honourable Senator Fairbairn, P.C., for the second reading of Bill C-22, An Act to establish the Department of Social Development and to amend and repeal certain related Acts.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The questions being put on the motion, it was adopted.

**ORDRES DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 14 juin 2005 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et modifiant et abrogeant certaines lois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 21 juin 2005 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Fairbairn, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-22, Loi constituant le ministère du Développement social et modifiant et abrogeant certaines lois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Paul C. Bélisle

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Thursday, June 23, 2005  
(45)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at 11:00 a.m., this day, in camera, in room 705 Victoria Building, the Honourable Michael Kirby, Chair, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Callbeck, Cochrane, Cook, Cordy, Fairbairn, Keon, Kirby, LeBreton, Pépin, Stratton and Trenholme Counsell (11).

*Other senator present:* The Honourable Senator Maria Chapat (1).

*In attendance:* From the Library of Parliament Research Branch: Howard Chodos, Analyst, Political and Social Affairs Division and Tim Riordan, Analyst, Political and Social Affairs Division.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee proceeded in camera for the purpose of considering a draft agenda.

At 11:21 a.m., the committee suspended its sitting.

At 11:45 a.m., the committee resumed its sitting.

At 11:46 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 30, 2005  
(46)

[English]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at 10:45 a.m., this day, in room 705 Victoria Building, the Honourable Michael Kirby, Chair, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Callbeck, Chapat, Cook, Cordy, Fairbairn, P.C., Gill, Keon, Kirby, LeBreton and Stratton (10).

*Other senator present:* The Honourable Senator Sharon Carstairs, P.C. (1).

*In attendance:* From the Library of Parliament Research Branch: Howard Chodos, Analyst, Political and Social Affairs Division and Tim Riordan, Analyst, Political and Social Affairs Division.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, June 14, 2005, the committee began its examination on Bill C-23, to establish the Department of Human Resources and Skills Development and to amend and repeal certain related acts.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le jeudi 23 juin 2005  
(45)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 11 heures, à huis clos, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael Kirby (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Callbeck, Cochrane, Cook, Cordy, Fairbairn, Keon, Kirby, LeBreton, Pépin, Stratton et Trenholme Counsell (11).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Maria Chapat (1).

*Également présents :* De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Howard Chodos et Tim Riordan, analystes, Division des affaires politiques et sociales.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité se réunit à huis clos en vue d'examiner le programme proposé.

À 11 h 21, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 45, le comité reprend ses travaux.

À 11 h 46, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 30 juin 2005  
(46)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 45, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael Kirby (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Callbeck, Chapat, Cook, Cordy, Fairbairn, C.P., Gill, Keon, Kirby, LeBreton et Stratton (10).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Sharon Carstairs, C.P. (1).

*Également présents :* De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Howard Chodos et Tim Riordan, analystes, Division des affaires politiques et sociales.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 14 juin 2005, le comité entreprend l'examen du projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et modifiant et abrogeant certaines lois.

*APPEARING:*

The Honourable Belinda Stronach, P.C., M.P., Minister of Human Resources and Skills Development.

*WITNESSES:**Human Resources and Skills Development Canada:*

Barbara Glover, Director General, Corporate Planning and Accountability;

Michèle René de Cotret, Senior Counsel.

The Honourable Belinda Stronach made a statement. Together the witnesses answered questions.

At 11:59 a.m., the committee suspended its sitting.

At 12:04 p.m., the committee resumed its sitting.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, June 21, 2005, the committee began its examination on Bill C-22 to establish the Department of Social Development and to amend and repeal certain related acts.

*APPEARING:*

The Honourable Ken Dryden, P.C., M.P., Minister of Social Development.

*WITNESSES:**Social Development Canada:*

Peter Hicks, Assistant Deputy Minister, Policy and Strategic Direction Branch;

Mitch Bloom, Director General, Policy and Legislation Branch;

Julie Lalonde-Goldenberg, General Counsel and Deputy Director, Legal Services.

The Honourable Ken Dryden made a statement. Together, the witnesses answered questions.

At 1:10 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

*ATTEST:*

*La greffière du comité,*

Josée Thérien

*Clerk of the Committee*

*COMPARAÎT :*

L'honorable Belinda Stronach, C.P., députée, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

*TÉMOINS :**Ressources humaines et Développement des compétences Canada :*

Barbara Glover, directrice générale, Planification et responsabilité ministérielles;

Michèle René de Cotret, avocate-conseil.

L'honorable Belinda Stronach fait une déclaration. Ensemble, les témoins répondent aux questions.

À 11 h 59, le comité suspend ses travaux.

À 12 h 4, le comité reprend ses travaux.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 21 juin 2005, le comité entreprend l'examen du projet de loi C-22, Loi constituant le ministère du Développement social et modifiant et abrogeant certaines lois.

*COMPARAÎT :*

L'honorable Ken Dryden, C.P., député, ministre du Développement social.

*TÉMOINS :**Développement social Canada :*

Peter Hicks, sous-ministre adjoint, Politiques et Orientations stratégiques;

Mitch Bloom, directeur général, Direction générale des politiques et de la législation;

Julie Lalonde-Goldenberg, avocate générale et directrice adjointe, Services juridiques.

L'honorable Ken Dryden fait une déclaration. Ensemble, les témoins répondent aux questions.

À 13 h 10, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

## EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 30, 2005

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill C-23, to establish the Department of Human Resources and Skills Development and to amend and repeal certain related acts; and Bill C-22, to establish the Department of Social Development and to amend and repeal certain related acts, met this day at 10:45 a.m. to give consideration to the bills.

**Senator Michael Kirby** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** Honourable senators, today we are dealing with Bill C-23 and Bill C-22, the two bills that relate to the effective splitting of what was the old HRDC.

Our first bill today is Bill C-23, to establish the new Department of Human Resources and Skills Development, and, as lawyers like to say, to amend and repeal certain related acts.

As our first panel, we have the minister, the Honourable Minister Stronach, Ms. René de Cotret and Ms. Glover. Thank you for appearing before us today. I believe this is your first chance to appear before a Senate committee. We are delighted to do your baptism by fire.

I know you have an opening statement. If you can begin with the opening statement, we will turn to questions from my colleagues, beginning with Senator Carstairs, followed by Senator Keon.

**The Honourable Belinda Stronach, Minister of Human Resources and Skills Development:** Honourable senators, I wish to thank everyone for inviting me here today as you start your consideration of Bill C-23, to establish the Department of Human Resources and Skills Development.

Before I begin, I would introduce Ms. Glover and Ms. René de Cotret.

I welcome your review of this important legislation as we strive to help Canadians gain the skills to fully participate in today's labour market. The Prime Minister's goal, throughout this bill's legislative journey, has been to strengthen Canada's social foundations and build a 21st century economy.

The department's roots run deep throughout Canada and, through its programs and services, touch the lives of millions of Canadians each year. In effect, HRSDC represents the human face of the Government of Canada in many communities across this country.

The bill you are considering today, establishes the new Department of Human Resources and Skills Development, defines the mandate of the minister, as well as that of the

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 30 juin 2005

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des Ressources et du Développement des compétences et modifiant et abrogeant certaines lois; et le projet de loi C-22, Loi constituant le ministère du Développement social et modifiant et abrogeant certaines lois, se réunit aujourd'hui à 10 h 45 pour étudier les projets de loi.

**Le sénateur Michael Kirby** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Chers collègues, aujourd'hui nous étudions le projet de loi C-23 et le projet de loi C-22, les deux projets de loi qui scindent l'ancien ministère du Développement des ressources humaines du Canada.

Le premier projet de loi que nous allons étudier aujourd'hui est le projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, et, pour reprendre le jargon juridique, modifiant et abrogeant certaines lois.

Nous accueillons tout d'abord la ministre, l'honorable ministre Stronach, Mme René de Cotret et Mme Glover. Je tiens à vous remercier de comparaître devant nous aujourd'hui. Je crois que c'est la première fois que vous avez l'occasion de comparaître devant un comité sénatorial. Nous sommes ravis d'avoir l'occasion de vous baptiser par le feu.

Je sais que vous avez une déclaration liminaire. Si vous voulez bien nous la lire après quoi nous passerons aux questions de mes collègues, en commençant par le sénateur Carstairs, qui sera suivie du sénateur Keon.

**L'honorable Belinda Stronach, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences :** Honorables sénateurs, je tiens à remercier chacun d'entre vous de m'avoir conviée à votre réunion au cours de laquelle vous entreprendrez l'étude du projet de loi C-23 visant à établir le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences.

Avant de commencer, je vous présente Mme Glover et Mme René de Cotret.

Je suis favorable à votre examen de cette loi importante au moment où nous nous efforçons d'aider les Canadiens et les Canadiennes à acquérir les compétences nécessaires à une intégration à part entière sur le marché du travail actuel. En présentant ce projet de loi, le premier ministre vise à renforcer les assises sociales du Canada et à bâtir une économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le ministère est bien établi partout au Canada, et à l'aide de ses programmes et services, il influe sur la vie de millions de Canadiens et Canadiennes tous les ans. De fait, RHDCC reflète le visage humain du gouvernement du Canada dans beaucoup de collectivités partout au pays.

Le projet de loi sur lequel vous vous penchez aujourd'hui met en place le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, définit mon mandat à titre de

Minister of Labour, and continues the Canada Employment Insurance Commission. The bill also reflects the continued relationship that HRSDC has with its companion department, Social Development Canada.

Allow me to take a few moments to provide an overview of some of the highlights of Bill C-23, which gives the Department of Human Resources and Skills Development statutory existence.

In regard to the scope of the mandate, Part 1 of the legislation sets out my powers, duties and functions as well as the scope of my mandate as the Minister of Human Resources and Skills Development. These responsibilities extend to all matters relating to human resources and skills development in Canada over which Parliament has jurisdiction and which have not been assigned to another minister. The act further provides that I shall exercise these powers with a view to improving the standard of living and quality of life of all Canadians by promoting a highly skilled and mobile workforce and an efficient and inclusive labour market. This is the vision and mission of this new department — a department I am proud to be responsible for. It is our day-to-day goal to live up to this mandate.

In addition to setting out the mandate, the bill gives me the express authority to establish and implement programs designed to support the development of human resources in Canada and the skills of Canadians.

The main business lines that HRSDC has in place to deliver on its mandate are employment insurance, employment programs, workplace skills and learning, including the Canada Student Loans Program and the Canada Education Savings Grant. All of this helps us achieve HRSDC's vision, where individuals are able to learn and contribute to Canada's success by fully participating in a well-functioning and effective labour market.

Officials of the department also administer the labour and homelessness programs for which my colleague the Honourable Joe Fontana, the Minister of Labour, is responsible. The mandate of the Minister of Labour is to promote fair, safe, healthy, stable, cooperative and productive workplaces.

Issues related to the operation of the labour program are governed by other statutes, including the Canada Labour Code. Altogether, HRSDC is responsible for over \$20 billion in benefits and support for Canadians. About \$17 billion of that is comprised of direct benefits to Canadians through employment insurance, the Canada student loans, and other statutory transfer payments. These programs and services are delivered by phone, over the Internet, and through an in-person network of 320 offices from coast to coast.

The bill recognizes that since the inception of the two departments, HRSDC and Social Development Canada have had an integrated service delivery network and provide

ministère et celui du ministre du Travail, et maintient la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Il traduit également le lien constant qui lie RHDCC et son ministère parallèle, Développement social Canada.

Permettez-moi de prendre quelques minutes afin de vous donner un aperçu de certains points saillants du projet de loi C-23, lequel donne vie au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences sur le plan juridique.

En ce qui concerne l'ampleur du mandat, la partie I du projet de loi énonce mes attributions ainsi que l'ampleur du mandat à titre de ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences. Ces responsabilités s'étendent à tous les domaines de compétences du Parlement liés aux ressources humaines et au développement des compétences au Canada qui ne relèvent pas d'un autre ministre. Le texte législatif poursuit en me faisant obligation d'exercer ces attributions en vue de rehausser le niveau et la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes en faisant la promotion du développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et mobile, ainsi qu'un marché du travail efficient et favorable à l'intégration. Ce sont là les visées et la mission de ce nouveau ministère, ministère que je suis fière de diriger. Notre objectif quotidien consiste à nous acquitter de ce mandat.

Au-delà de ce mandat, le projet de loi donne au ministre le pouvoir formel d'établir et de réaliser des programmes qui contribuent au développement des ressources humaines au Canada et au développement des compétences des Canadiens et des Canadiennes.

Les grands secteurs d'activités au sein desquels RHDCC remplit son mandat : assurance-emploi, programmes d'emploi, compétences en milieu de travail et apprentissage, dont le Programme canadien de prêts aux étudiants et la Subvention canadienne d'épargne-études. Nous sommes ainsi en mesure de réaliser la vision de RHDCC qui consiste à offrir aux gens des occasions d'apprendre et de contribuer à la réussite du Canada en participant pleinement à un marché du travail fonctionnel et efficace.

Les fonctionnaires du ministère s'occupent également des programmes en matière de travail et visant les sans-abri, programmes qui relèvent du ministre du Travail, l'honorable Joe Fontana, dont le mandat consiste à promouvoir l'équité, la sécurité, la santé, la stabilité, la coopération et la productivité en milieu de travail.

Le fonctionnement du programme de travail est régi par d'autres lois, dont le Code canadien du travail. En fin de compte, RHDCC distribue aux Canadiens et Canadiennes plus de 20 milliards de dollars en prestations et en mesures de soutien. Environ 17 milliards sont versés directement sous forme d'assurance-emploi, de prêts aux étudiants ou de paiements de transfert prévus par la loi. Ces programmes et ces services sont assurés par téléphone, sur Internet et en personne grâce à un réseau de 320 bureaux d'un océan à l'autre.

Dans ce projet de loi, on reconnaît que, depuis la création des deux ministères, RHDCC et Développement social Canada bénéficient d'un réseau intégré de prestation de services et se

services to and receive services from each other. HRSDC and Social Development Canada have worked diligently to provide Canadians with a seamless, uninterrupted service across the country.

Another important element in Part 1 relates to jurisdiction. As stated earlier, the powers, duties and functions of the minister extend to all matters on human resources and skills development in Canada over which Parliament has jurisdiction. However, as was the case for the old Department of Human Resources Development, this act will authorize the minister to cooperate with provincial authorities with a view to coordinating efforts for human resources and skills development. This authority is very important to me and I intend to continue working in partnership with my provincial colleagues.

This partnership culture is the driving force behind our policies and programs, and will continue in the new Department of Human Resources and Skills Development.

Given the importance of the Employment Insurance Program to Canadians, and the role of the Canada Employment Insurance Commission, the bill stipulates that the commission will continue with all its powers, duties and functions. As I am sure honourable senators know, while this bill addresses the composition and operations of the commission, issues specific to the EI program are governed by the Employment Insurance Act.

I will now turn to the issue of privacy. All Canadians want to be assured that their personal information is protected and respected. Part 4 of this bill introduces a new privacy code that provides enhanced protection of personal information by establishing a single code governing its protection and disclosure. This single code will provide greater consistency in the administration of personal information, greater transparency to Canadians, comprehensive provisions for the use of data for research purposes, and an offence provision for knowingly disclosing personal information in contravention of the code.

Up to now, there have been five statutory and regulatory regimes governing the disclosure of personal information by employees of the department. Currently, there are disclosure provisions in the Employment Insurance Act, in the Canada Student Financial Assistance Regulations, in the old departmental statute now repeated in the Canada Education Savings Act, in the Canada Labour Code, as well as the provisions of the Privacy Act.

Consolidating the separate regimes into one code will provide a greater degree of transparency for Canadians and will make it easier for both departmental employees and the public when dealing with disclosure of personal information.

fournissent mutuellement des services. Les deux ministères travaillent avec diligence à offrir, sans interruption, des services à la population canadienne partout au pays.

La première partie du projet de loi comprend un autre élément important : la question des domaines de compétence. Je rappelle que les attributions du ministre s'étendent à tous les domaines de compétence du Parlement liés aux ressources humaines et au développement des compétences au Canada. Pourtant, à l'instar de l'ancien ministère du Développement des ressources humaines, le projet de loi autorise le ministre à collaborer avec les autorités provinciales en vue de coordonner les efforts visant les ressources humaines et le développement des compétences. Ce pouvoir est très important à mes yeux et j'ai l'intention de continuer de travailler en collaboration avec mes homologues provinciaux.

Cette culture du partenariat est l'élément moteur de nos politiques et programmes et une telle culture sera maintenue dans le nouveau ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences.

Étant donné l'importance du régime d'assurance-emploi une population canadienne et la fonction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada, le projet de loi stipule que la Commission est maintenue et garde ses attributions. Vous savez sans doute que la composition et le fonctionnement de la commission sont définis dans ce projet de loi, mais que tout ce qui concerne en particulier le régime d'assurance-emploi est régi par la Loi sur l'assurance-emploi.

J'aborderai maintenant la question du respect de la vie privée. Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes veulent être sûrs que leurs renseignements personnels sont protégés et que leur vie privée est respectée. La quatrième partie du projet de loi met en place un nouveau code de protection des renseignements personnels, lequel assure une meilleure protection du fait de son caractère unique pour tout ce qui concerne la protection et la communication de renseignements personnels. Ce code unique assurera une plus grande cohérence dans la gestion des renseignements personnels, une plus grande transparence auprès des Canadiens et des Canadiennes, des dispositions claires et distinctes pour l'utilisation des données aux fins de la recherche et une disposition d'infraction en cas de communication de renseignements personnels en connaissance de cause qui contrevient au code.

Pour le moment, cinq lois et règlements régissent la communication de renseignements personnels par le personnel du ministère : la Loi sur l'assurance-emploi, le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, la Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines et ses modalités reprises dans le projet de loi sur l'épargne-études, le Code canadien du travail et la Loi sur la protection des renseignements personnels.

La réunion en un seul code des diverses réglementations en vigueur en matière de communication de renseignements personnels assurera aux Canadiens et Canadiennes une meilleure transparence et facilitera les questions liées à la communication de renseignements personnels tant pour les fonctionnaires du ministère que pour la population.



Another feature is a special section for the use and protection of personal information for research purposes, which takes into account the important role of evaluation and research in program administration. This treatment, along with the rigorous administrative practices now in place for handling personal information for research purposes, would provide a high degree of clarity around research practices.

In consulting with the Privacy Commissioner on the code, we were pleased to learn that she considers our proposed code a step forward and an improvement. She has publicly stated that the privacy provisions in Bill C-23 are consistent with the Privacy Act and in several respects constitute more exacting standards than those in the Privacy Act.

In conclusion, honourable senators, the new legislation provides a strong framework to ensure that the Government of Canada can continue to develop the most highly skilled workforce in the world. We are committed to helping Canadians, including the most disadvantaged, gain access to opportunities in this knowledge-based economy.

The Department of Human Resources and Skills Development, with its network across the country, plays a key role in helping Canada build a stronger foundation for the 21st century. This bill, if adopted by Parliament, will live up to this role.

I would be pleased to take any questions, and my officials are also available to answer questions.

**Senator Stratton:** I will get right to the point. There have been articles in the newspaper of late about your having to recuse yourself from cabinet meetings because of potential conflicts of interest because the Department of Human Resources regularly bestows significant sums of money on subsidiaries of Magna, for skills development particularly. As that is such a significant part of your department, how do you manage that? I am referring not only to cabinet meetings, but how will you manage that with the department?

**Ms. Stronach:** I appreciate the opportunity to be able to address that. First, I would point out that as of January 20, 2004, over a year and a half ago, I resigned from any duties at Magna, although, technically, I did not have to do that at the time; but I was very conscious of being in public life and there being any perceived conflicts. Therefore, I am also very sensitive to this.

Along with my lawyers, I have met with the Ethics Commissioner. We are in the process of full disclosure, fully complying with what the Ethics Commissioner is going to recommend and is recommending along the way. I am happy to do that and very willing to do that.

Un autre élément particulier est l'article qui traite de l'utilisation et de la protection de renseignements personnels à des fins de recherche. Cet article tient compte de l'importance de l'évaluation et de la recherche dans la prestation des programmes. Cette façon de traiter les renseignements personnels, conjuguée aux strictes pratiques administratives en vigueur dans le domaine de la gestion des renseignements personnels aux fins de la recherche, aidera à accroître la transparence des pratiques liées à la recherche.

Lorsque nous avons consulté la commissaire à la protection de la vie privée, nous avons été heureux d'apprendre que le code proposé est plus avancé et meilleur que le régime en place. Ainsi, elle a déclaré publiquement que les modalités du projet de loi C-23 visant la protection de la vie privée sont conformes à la Loi sur la protection des renseignements personnels et, à plus d'un égard, forment une norme plus astreignante que celle définie dans la Loi sur la protection des renseignements personnels.

En conclusion, honorables sénateurs, le projet de loi assure un cadre solide aux activités du gouvernement du Canada qui veut continuer de former la main d'œuvre la plus compétente au monde. Nous avons la ferme volonté d'aider les Canadiens et les Canadiennes, y compris les moins nantis, à accéder à l'économie du savoir.

Grâce à son réseau établi au pays, le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences remplit un rôle clé dans la solidification des assises sociales au Canada au XXI<sup>e</sup> siècle. Une fois adopté par le Parlement, le projet de loi remplira ce rôle.

C'est avec plaisir que j'accepte vos questions. Les fonctionnaires du ministère sont également disponibles pour y répondre.

**Le sénateur Stratton :** J'irai droit au but. Dernièrement, certains articles dans les journaux ont indiqué que vous devez vous abstenir d'assister aux réunions du Cabinet à cause d'un conflit d'intérêts possible, parce que le ministère des Ressources humaines verse régulièrement des sommes d'argent importantes aux filiales de Magna, pour le développement des compétences en particulier. Étant donné que cela représente une fonction importante de votre ministère, comment gérez-vous ce problème? Je ne parle pas uniquement des réunions du cabinet, mais comment ferez-vous face à cette situation en ce qui concerne le ministère?

**Mme Stronach :** Je suis heureuse d'avoir l'occasion d'aborder cette question. Tout d'abord, je tiens à signaler que depuis le 20 janvier 2004, c'est-à-dire il y a un an et demi, j'ai démissionné de mes fonctions à Magna, même si techniquement, je n'étais pas obligée de le faire à l'époque; mais j'étais très consciente d'exercer une charge publique et je tenais à éviter toute perception de conflit d'intérêts. Par conséquent, c'est également une question à laquelle je suis très sensible.

J'ai rencontré le commissaire à l'éthique en compagnie de mes avocats. Nous sommes en train de procéder à une divulgation complète et avons l'intention de nous conformer pleinement aux recommandations que fera le commissaire à l'éthique. Je suis heureuse de le faire et tout à fait disposée à le faire.

There is a stringent recusal process in place and we are complying with that. At the moment, if there are any areas where there could even be a potential for conflict — not even necessarily a conflict — we are very careful to consider that and ensure that I do not participate in that.

**Senator Stratton:** I understand the rules with respect to cabinet and blind trusts. We had that experience with the Prime Minister. That has been in the media on and off for quite some time. However, you are in a department that is fairly sensitive to human resources development and, while it is true to say that cabinet has stringent rules, what concerns us, and what should really concern you, is that, being within that department, you will be dealing with initiatives in that department that are really quite sensitive as far as the subsidiaries of Magna are concerned.

**Ms. Stronach:** That recusal process extends to cover department issues as well. It is not just as it relates to cabinet; it relates to all of the issues and all of the functions in which I am involved. There is a concurrent process that is set up for the department to ensure that I do not in any way touch those issues that could potentially be affected.

I am also held to the same standard as the Prime Minister is held to — the highest degree of scrutiny.

**Senator Stratton:** That is unfortunate.

The concern I have is that you will do all that, but the mere fact that questions are raised colours you; whether they are true or not it colours you. It has an impact on you, on your role, and on your department. One would have thought that the Prime Minister might have considered giving you another portfolio that was not so sensitive to issues with respect to Magna. Did you have discussions with the Prime Minister with respect to your portfolio, where it would be less sensitive to such issues?

**Ms. Stronach:** I am less worried about colour. I am worried that we do the right thing and that there is a stringent process set up. As I said, I am happy to comply fully with the Ethics Commissioner's advice. He has full access to all the information and is currently evaluating it with a view to making recommendations. We will have to wait and see what he brings forward. That process is underway.

**Senator Stratton:** I appreciate that. I just believe that the optics are not good. I am sure it is above board, but I believe that the optics of your having this assignment have a negative impact for all politicians.

**Senator Carstairs:** Welcome, Minister Stronach. Unlike my colleague to my right, I am delighted you are in this position because of the background you bring to the responsibility of skills development. I am particularly pleased with this legislation

Il existe un processus rigoureux de récusation et nous nous y conformons. Pour l'instant, s'il existe des domaines où il pourrait même exister une possibilité de conflit — et pas forcément de conflit même, nous en faisons une étude très attentive afin d'éviter toute situation de ce genre.

**Le sénateur Straton :** Je comprends les règles concernant les cabinets et les fiducies sans droit de regard. Nous avons eu ce genre d'expérience avec le premier ministre. Cette question a été abordée par les médias à plusieurs reprises. Cependant, vous êtes dans un ministère qui s'occupe de questions assez délicates de développement des ressources humaines, et même s'il est vrai que le cabinet possède des règles rigoureuses, ce qui nous préoccupe, et ce qui devrait vraiment vous préoccuper, c'est qu'en travaillant au sein de ce ministère, vous vous occuperez d'initiatives prises par ce ministère qui sont assez sensibles, en ce qui concerne les filiales de Magna.

**Mme Stronach :** Le processus de récusation porte également sur les questions qui intéressent le ministère. Il ne se rapporte pas uniquement au cabinet. Il se rapporte à toutes les questions dont je m'occupe et à toutes les fonctions que j'exerce. Il existe un processus parallèle établi pour le ministère afin de s'assurer que je ne m'occupe d'aucune façon des questions qui pourraient s'y rattacher.

Je suis assujettie aux mêmes critères qui sont imposés au premier ministre, c'est-à-dire à une surveillance étroite.

**Le sénateur Straton :** C'est malheureux.

Ce qui me préoccupe, c'est que vous ferez toutes ces démarches, mais le simple fait que des questions soient soulevées influent sur la perception à votre égard; qu'elles soient fondées ou non, cela influe sur la perception à votre égard. Cela a des répercussions sur vous, sur votre rôle et sur votre ministère. On aurait pu croire que le premier ministre aurait envisagé de vous confier un autre portefeuille qui ne traitait pas de questions aussi sensibles concernant Magna. Avez-vous discuté de votre portefeuille avec le premier ministre, d'un portefeuille moins sensible à de telles questions?

**Mme Stronach :** La perception est un problème qui me préoccupe moins, ce qui me préoccupe, c'est que nous agissions dans les règles et qu'il existe un processus rigoureux pour le faire. Comme je l'ai dit, je me ferai un plaisir de me conformer entièrement aux conseils que me donnera le commissaire à l'éthique. Il a pleinement accès à toute l'information et est en train de l'évaluer afin de formuler des recommandations. Nous devons attendre de prendre connaissance de ces recommandations. Le processus est en cours.

**Le sénateur Stratton :** Je comprends ce que vous dites. Je considère simplement que la perception n'est pas bonne. Je suis sûr que tout se fait dans les règles, mais je crois que la perception qui se rattache aux fonctions que vous exercez nuira à l'ensemble des politiciens.

**Le sénateur Carstairs :** Bienvenue, madame la ministre. Contrairement au collègue à ma droite, je suis ravie que vous occupiez ce poste en raison de l'expérience que vous apporterez au domaine du développement des compétences dont vous êtes

because the previous portfolio was extremely large. This will allow concentration on workplace, skills and learning issues, which have been somewhat neglected.

My question has to do with workers who come to this country with a great deal of skill, although without good skills in either of our official languages. Within the Department of Immigration, a great deal of money used to be spent on training for such workers. Unfortunately, under the previous administration that funding was significantly reduced and has never been reinstated.

What might your department do to enhance a skill that I believe is essential to a good worker, that is, the ability to work in one of Canada's official languages?

**Ms. Stronach:** I agree that that is important, along with a number of other skills, including literacy, on which the department has focused. We want to put in place a stronger process coordinated with the provinces and the territories in order to ensure that foreign credentials can be utilized here in Canada so that skilled immigrants can get good jobs, be productive members of society and build a better life for themselves. We must recognize the skills of these people and identify where we need to build on them in order to achieve greater levels of employment for them.

**Ms. Barbara Glover, Director General, Corporate Planning and Accountability, Human Resources and Skills Development Canada:** Citizenship and Immigration Canada has received an increase in its budget for official languages; they are spending it on the important area of ensuring that immigrants to Canada have a very good understanding of English or French.

**Ms. Stronach:** Service Canada falls under the responsibility of HRSDC. Service Canada is citizen-focused with the goal of providing more streamlined and more efficient service to Canadians.

We have taken over the "Coming to Canada" portal on the department's website; this will now give more information to individuals coming to Canada so that they can better evaluate the opportunities that are here and the skill level they will need to have when entering the country. In other words, they will be much more aware of what they are getting into.

Service Canada is an evolving process. We have about 320 websites now and hope to have 600 points of service across the country by the end of the year. A number of these prototype sites that will be in operation later this summer are dedicated to doing a good job on official languages, but others will deal with other languages in order to service the needs of those communities. We are testing and expanding the services to see

responsible. Je suis particulièrement satisfaite de ce projet de loi parce que l'ancien portefeuille était extrêmement vaste. Cela permettra au ministère de se concentrer sur les questions concernant les milieux de travail, les compétences et l'apprentissage, qui ont été relativement négligées.

Ma question concerne les travailleurs qui arrivent dans notre pays avec de nombreuses compétences sans posséder toutefois de bonnes aptitudes dans l'une ou l'autre de nos langues officielles. Le ministère de l'Immigration consacre beaucoup d'argent pour former de tels travailleurs. Malheureusement, sous l'ancienne administration, ce financement a été nettement réduit et n'a jamais été rétabli.

Que pourrait faire votre ministère pour améliorer une aptitude que je considère essentielle pour tout bon travailleur, c'est-à-dire la capacité de travailler dans l'une des langues officielles du Canada?

**Mme Stronach :** Je conviens qu'il s'agit d'une aptitude importante, tout comme un certain nombre d'autres aptitudes, y compris l'alphabétisation, aspect sur lequel le ministère a mis l'accent. Nous voulons établir un processus plus solide, de concert avec les provinces et les territoires afin de nous assurer que les titres de compétence acquis à l'étranger peuvent être utilisés ici au Canada de façon à ce que les immigrants qualifiés puissent obtenir de bons emplois, devenir des membres productifs de la société et avoir une vie meilleure. Nous devons reconnaître les compétences de ces personnes et déterminer les lacunes que nous devons combler pour leur permettre d'obtenir de meilleurs emplois.

**Mme Barbara Glover, directrice générale, Planification et responsabilité ministérielle, Ressources humaines et Développement des compétences Canada :** Citoyenneté et Immigration Canada a obtenu une augmentation de son budget au chapitre des langues officielles; il consacre cet argent à ce domaine important afin de s'assurer que les immigrants au Canada comprennent bien l'anglais ou le français.

**Mme Stronach :** Service Canada relève de la responsabilité de RHDC. Service Canada met l'accent sur les citoyens et vise à offrir aux Canadiens un service plus intégré et plus efficace.

Nous avons pris le relais du portail « Se rendre au Canada » sur le site Web du ministère; ce portail fournira désormais plus de renseignements aux personnes qui se rendent au Canada afin qu'elles soient mieux en mesure d'évaluer les débouchés qui existent ici et les compétences dont elles auront besoin lorsqu'elles arrivent au pays. Autrement dit, elles seront beaucoup plus au courant de ce qui les attend.

Service Canada est un processus en évolution. À l'heure actuelle, nous avons environ 320 sites Web et nous espérons avoir 600 points de service d'un bout à l'autre du pays d'ici la fin de l'année. Un certain nombre de sites types dont les activités débiteront plus tard cet été visent à faire du bon travail en matière de langues officielles, mais d'autres s'occuperont d'autres langues pour répondre aux besoins des collectivités en question.

how they work for those communities. We want to be sensitive to the needs of those communities and ensure that we can interact with them.

**Senator Carstairs:** My second question will not come as a surprise to your officials. Since January 2004 we have had the Compassionate Leave Program under the Employment Insurance Program. Although we anticipated that up to 250,000 Canadians might access this, I understand that it was accessed by fewer than 7,500 Canadians in its first year of operation.

I understand that you have begun a review of this situation, that a preliminary report has been received and that a final report will be received this fall. Will action be taken in order to broaden the definition of "eligibility" under the Compassionate Leave Program?

**Ms. Stronach:** As you said, early indications are that take-up of the program is not as high as we had anticipated. We are considering expanding the definition, perhaps even in advance of the final report, in order that more people can access the program.

**Senator Keon:** I was interested in your response to Senator Carstairs. In Toronto, there is a Chinese community of 500,000, which is bigger than many entire Canadian cities. In our Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology representatives of that community indicated that they are frustrated that they cannot function in their own language. The complexities of accommodating the Chinese language in your initiative would be enormous, considering that we are moving to an information-technology world that has difficulty coping in English and French, let alone Chinese.

Has any thought been given to this before stating that we will accommodate them? I do not know if that is possible.

**Ms. Stronach:** Yes, some thought has been given to that. We must first ensure that we do a good job in our two official languages. It will take over three years to roll out the full services of Service Canada.

Having said that, we are testing out a program in various communities where, for example, 80 per cent of the community speaks Chinese, and under that program we are providing some of the essential features of what we are trying to communicate in that language. At the end of the day, that will help the citizens to better understand what we are trying to achieve and to better access the programs.

We are trying to adopt more of a customer service approach through Service Canada. Basically, Service Canada takes a number of departments, takes the back office functions and streamlines certain activities to make things more efficient. It is like a one-stop shopping service to Canadians. Some day, because

Nous sommes en train de mettre à l'essai et d'élargir les services pour déterminer comment ils fonctionnent pour ces collectivités. Nous tenons à être sensibles aux besoins de ces collectivités et à nous assurer que nous pouvons communiquer avec elles.

**Le sénateur Carstairs :** Ma deuxième question n'étonnera pas vos collaboratrices. En janvier 2004, on a établi le programme de congé de compassion dans le cadre du programme d'assurance-emploi. Même si nous avions prévu que jusqu'à 250 000 Canadiens pourraient s'en prévaloir, je crois comprendre que moins de 7 500 Canadiens ont demandé ce congé la première année où il est entré en vigueur.

Je crois comprendre que vous avez commencé à examiner la situation, qu'un rapport préliminaire a été reçu et qu'un rapport final sera prêt cet automne. Des mesures seront-elles prises pour élargir la définition d'admissibilité dans le cadre du programme de congé de compassion?

**Mme Stronach :** Comme vous l'avez dit, d'après les premières indications, le taux d'adhésion à ce programme n'est pas aussi élevé que celui que nous avions prévu. Nous sommes en train d'envisager d'élargir la définition, peut-être même avant la parution du rapport final, afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent avoir accès au programme.

**Le sénateur Keon :** J'ai trouvé votre réponse au sénateur Carstairs intéressante. À Toronto, il existe une collectivité chinoise de 500 000 personnes, ce qui est supérieur à la population d'un grand nombre de villes canadiennes. Des représentants de cette collectivité ont indiqué à notre Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie qu'ils sont frustrés de ne pas pouvoir fonctionner dans leur propre langue. Il serait extrêmement complexe de répondre aux besoins des collectivités d'expression chinoise dans le cadre de votre initiative, étant donné qu'à l'ère de la technologie de l'information dans laquelle nous nous trouvons, il est déjà difficile de fonctionner en anglais et en français, encore moins en chinois.

A-t-on réfléchi à cette question avant de déclarer que nous répondrons à leurs besoins? J'ignore si cela est possible.

**Mme Stronach :** Oui, nous y avons réfléchi. Nous devons tout d'abord nous assurer de faire du bon travail dans nos deux langues officielles. Il faudra trois ans pour que les services de Service Canada soient pleinement opérationnels.

Cela dit, nous sommes en train de mettre à l'essai un programme dans diverses collectivités où, par exemple, 80 p. 100 de la collectivité parle chinois, et dans le cadre de ce programme nous fournissons certaines des caractéristiques essentielles de ce que nous tâchons de communiquer dans cette langue. Au bout du compte, cela permettra aux citoyens de mieux comprendre ce que nous tâchons de réaliser et d'avoir plus facilement accès au programme.

Nous tâchons d'adopter une approche plus axée sur le client par le biais de Service Canada. Essentiellement, Service Canada prend un certain nombre de ministères, assume les applications du soutien et rationalise certaines activités pour rendre les choses plus efficaces. Il s'agit d'un service à guichet unique à l'intention

we will be working in collaboration with the provinces and with the territories, when you go to a Service Canada Office, you will be able to get your dog licence, your driver's licence or your passport there. That is the intent.

If there is a dominant language in a particular community, because it is customer service oriented, that is something we will take a look at. That will vary from community to community. The response so far has been well received. It will take some time and a staged approach to make this happen successfully.

**Senator Keon:** My main question to you is trite; I am sure it has been asked over and over any time there is any restructuring in the civil service. However, it is highly pertinent. We have two bills before us today: One dealing with your ministry and one dealing with Minister Dryden's. However, having spent virtually all of my life in Ottawa, with the exception of 10 years of my early life, I have many friends in the civil service. Every time that they restructure, they grow. Can you tell me just how this whole thing will occur? How much redeployment will there be of the human resources that you have that you are splitting up? How many new human resources will come on board? What kind of growth will you have financially and in personnel, and so on, as these two ministries take off in separate directions?

**Ms. Stronach:** That is a very good question. Let me deal with what the intent is. The intent is to bring greater focus on the needs and then to provide the framework to enable us to achieve that.

When you consider how the world is rapidly changing, you can see that we have important responsibilities, for example, to enable people to get a better quality job, to build the skills necessary to do that, to ensure that we look forward to the future and to ensure that individuals or businesses have labour forces available to them. Those are important responsibilities. When business or investment comes to this country, it is important that we have a labour pool present and ready to meet the challenges in this rapidly changing and competitive economy.

As we go forward, the focus will be much greater on training, specifically workplace skills training, and on working together with the provinces and working together with unions to ensure that what we are putting forward really makes a difference and really does work.

While EI focuses on temporary income assistance, there is also the EI, Part II, the active measures that are more of a short-term intervention, and the next stage, which takes a look at how we can invest in human capital. How can we build the human capital to enable people to meet the challenges of this 21st century economy? Canada will be able to compete and to keep its quality of life high, if we to ensure that we have citizens who have built up a level of education and skill that enables them to do

des Canadiens. Comme nous travaillerons en collaboration avec les provinces et les territoires, il sera possible un jour de s'adresser aux bureaux de Service Canada pour obtenir un permis pour votre chien, votre permis de conduire ou votre passeport. C'est ce que nous visons.

S'il existe une langue dominante dans une collectivité particulière, étant donné qu'il s'agit d'un service axé sur le client, c'est un service que nous envisagerons. Cela variera d'une collectivité à l'autre. Jusqu'à présent, la réaction a été bonne. Cela prendra un certain temps et il faudra procéder par étapes pour mener à bien cette initiative.

**Le sénateur Keon :** La principale question que j'ai à vous poser est banale; je suis sûr qu'elle a été posée à plusieurs reprises chaque fois qu'on restructure la fonction publique. Cependant, elle est extrêmement pertinente. Aujourd'hui, nous avons deux projets de loi devant nous : l'un qui traite de votre ministère et l'autre qui traite du ministère du ministre Dryden. Cependant, comme j'ai passé pratiquement toute ma vie à Ottawa, sauf pendant dix ans, au tout début, j'ai de nombreux amis dans la fonction publique. Chaque fois qu'il y a restructuration, il y a augmentation de l'effectif. Pouvez-vous m'indiquer au juste comment se déroulera ce processus? Dans quelle mesure va-t-on redéployer les ressources humaines existantes une fois que le ministère sera scindé en deux? Quel sera le nombre de ressources supplémentaires que l'on engagera? Dans quelle mesure vos ressources financières et humaines augmenteront-elles lorsque ces deux ministères assumeront leurs fonctions distinctes?

**Mme Stronach :** C'est une très bonne question. Laissez-moi vous parler de l'intention visée. Ce que nous voulons, c'est de mettre davantage l'accent sur les besoins puis d'établir le cadre qui nous permettra d'y arriver.

Lorsque l'on considère la rapidité avec laquelle le monde évolue, on peut constater que nous avons d'importantes responsabilités, par exemple, pour ce qui est d'aider les gens à obtenir un travail de meilleure qualité, d'acquérir les compétences nécessaires pour le faire, nous assurer que nous restons tournés vers l'avenir afin que les particuliers ou les entreprises disposent de la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Ce sont d'importantes responsabilités. Lorsque des entreprises ou des investisseurs viennent dans ce pays, il est important que nous ayons un réservoir de main-d'œuvre prêt à relever le défi de cette économie concurrentielle, qui évolue rapidement.

Par la suite, nous mettrons beaucoup plus l'accent sur la formation, surtout la formation pour l'acquisition de compétences en milieu de travail, et sur la collaboration avec les provinces et les syndicats pour nous assurer que les mesures que nous prenons donnent des résultats tangibles et sont efficaces.

L'assurance-emploi fournit un revenu d'appoint temporaire, mais il y a aussi la partie II de l'assurance-emploi : des mesures acquises constituant plutôt une intervention à court terme, et l'étape suivante, où on se penche sur la façon dont nous pouvons investir dans le capital humain. Comment pouvons-nous faire fructifier le capital humain de façon à permettre aux gens de relever les défis de l'économie au XXI<sup>e</sup> siècle? Pour que le Canada soit concurrentiel et conserve un niveau de vie élevé, il nous faut

those complex, value-added jobs that lead to higher paying jobs that, in turn, lead to a better quality of life. That is where the focus lies.

In terms of the allocation of resources, perhaps Ms. Glover could address that.

**Ms. Glover:** There are three reasons why I think the departments, collectively, should not get bigger as a result of the split. First, the departments collectively did not get any more money as a result of the split. We were expected to absorb the cost of splitting within our current "A" base. Without additional money, it is hard to get bigger.

The second reason is practical: The human resources, finance, administration, systems and social development kind of corporate services are all in one department so that HRSDC does not need to recreate a systems department, a finance department and a human resources department. That was intentional, precisely to address the issue you raised.

The minister spoke earlier about a network that would be integrated and seamless so there would not be the creation of new delivery networks. The delivery network stays as one integrated system, and that is the third reason.

**Senator Keon:** When you consider the contents of Bill C-22 and Bill C-23, you are looking at a tremendous number of new initiatives. Do you have the personnel in place for these new initiatives or will you have to bring new personnel in? Will you have to re-educate or redeploy them? How will you handle this?

**Ms. Michèle René de Cotret, Senior Counsel, Human Resources and Skills Development Canada:** Honourable senators, this bill does not create initiatives; it sets up the machinery for the department to do whatever it wants. The minister has a mandate that, as stated in the bill, is very wide. However, the bill does not envisage the creation of any new initiatives.

**Senator Keon:** The whole reason for the minister's existing is to create new initiatives. She just described her ideas to us and what she wants to do.

**Ms. Stronach:** I think it is creating new initiatives as we look to the future to be able to meet those challenges. That also means looking at the ones that we have and streamlining them. Some need reinventing; they do not work. Over the years, we have dropped some. For example, the power program for older workers was dropped a number of years ago. Based on the aging demographics of our population and based on the fact that many people want to work in later years, we need to ensure that they have the skills to be able to do that.

veiller à avoir des citoyens et des citoyennes ayant acquis un niveau d'instruction et de capacité qui leur permet d'occuper des emplois complexes à valeur ajoutée, ceux qui mènent à des salaires élevés et, par conséquent, à une meilleure qualité de vie. Telle est notre optique.

En ce qui concerne la répartition des ressources, Mme Glover pourrait peut-être y répondre.

**Mme Glover :** Il y a trois raisons pour lesquelles, à mon avis, les ministères ne devraient pas grossir après leur scission. Tout d'abord, ni un ministère ni l'autre n'a bénéficié d'un octroi de fonds supplémentaire à la suite de la scission. Nos instructions étaient d'absorber le coût de la scission en restant dans la limite de nos services votés. Or, sans fonds supplémentaires, il est difficile de grossir.

La deuxième raison est d'ordre pratique : les ressources humaines, les finances, l'administration, les systèmes et les services ministériels ayant trait au développement social sont tous dans un ministère, si bien que celui des Ressources humaines et du Développement des compétences n'a pas à recréer un service des systèmes, un service des finances ou un service des ressources humaines. Cela s'est fait délibérément, précisément pour éviter le problème que vous mentionnez.

Madame la ministre a parlé plus tôt d'un réseau qui serait intégré sans faille, si bien qu'il n'y aurait pas création de nouveaux réseaux de prestations. Le réseau de prestations demeure un système intégré, ceci constituant la troisième raison.

**Le sénateur Keon :** Quand on se penche sur le contenu des projets de loi C-22 et C-23, on constate qu'il y a un nombre colossal de nouvelles initiatives. Avez-vous le personnel voulu pour ces nouvelles initiatives ou devrez-vous en faire venir? Allez-vous devoir rééduquer ou redéployer les membres du personnel? De quelle façon avez-vous l'intention de vous y prendre?

**Mme Michèle René de Cotret, avocate-conseil, Ressources humaines et Développement des compétences Canada :** Honorables sénateurs, le projet de loi que vous avez sous les yeux ne crée pas d'initiatives; il met en place les rouages du ministère de faire ce qu'il veut. La ministre a, comme il est indiqué dans le projet de loi, un mandat étendu. Néanmoins, le projet de loi n'envisage la création d'aucune nouvelle initiative.

**Le sénateur Keon :** La ministre a une seule raison d'être : la création de nouvelles initiatives. Elle vient de nous faire part de ses idées et de ce qu'elle comptait faire.

**Mme Stronach :** J'entends créer de nouvelles initiatives en envisageant l'avenir, afin de répondre aux défis qui se présente. Il s'agit aussi de faire le point sur les initiatives existantes et de les rationaliser. Certaines sont à réinventer, car elles ne fonctionnent pas. Au fil des ans, certaines ont été abandonnées. C'est le cas, par exemple, du programme Power pour les travailleurs âgés, qui a été abandonné il y a déjà plusieurs années. Vu le vieillissement de notre population et le désir de bien des gens de travailler tard dans leur vie, il nous faut veiller à ce que ces personnes aient les compétences voulues pour le faire.

There is evolution and continuous improvement, depending on the changing dynamics of the workplace. It is not necessarily adding on layer after layer; it involves asking: Can we do things more efficiently? Are some programs no longer effective? Do they need to be re-evaluated?

Let me return to Service Canada. At Service Canada, one of the mandates is to avoid duplication, to be streamlined and to do things more efficiently. That is part of the expenditure review process that we are looking at. We have said that we will meet our commitments to that expenditure review process by streamlining and by doing things more efficiently. There are no layoffs in year one. It is a question of reallocation of those resources as well.

**Senator Keon:** I have taken too much of your time. Thank you for your responses, all of you. I do hope that one of your major commitments will be an increase in productivity, an increase in efficiency, as well as some new initiatives.

**Ms. Stronach:** Absolutely, yes.

[Translation]

**Senator Gill:** Welcome, Madam Minister. You have a great challenge ahead of you. I am sure that you have the experience and abilities to rise to the challenge.

My question pertains to the first nations. You are aware that for several years now, the lifestyle of the first nations in this country has changed considerably as a result of the fur boycott imposed by different European countries. Hunters and trappers are now almost a bygone breed.

There are still a few hunters and trappers but very few can make a living at this anymore. As a result, there is a whole pool of manpower in the north of the country, in northern remote areas of all the provinces, by and large.

Often, economic development projects are created in the north, and these are usually mining projects, hydroelectric power plants projects, among others. I raise this issue because very often, people from the south are sent to work in the north. These populations from the south have to be trained. They have to be given training in order to get used to what has to be done in the north. Our own population could be used and trained in the north; I am referring here to the first nations.

However, all too often, this does not occur. It could be done; we have a population in waiting, who are unemployed but have the potential to be very productive for employers. In fact, populations are imported from the south, and artificial cities are created in the north. Existing infrastructures in the south are replicated in the north, whereas aboriginal people already have a way of life. It is simply a matter of training aboriginal people to do the work in the north.

I have broached this subject several times already. Today, I am not expecting a specific answer from you, I simply am looking for a show of determination, willingness to reverse the trend. There is

Il y a une évolution et une amélioration continues, selon la dynamique changeante du marché du travail. Il ne s'agit pas nécessairement d'ajouter une couche après l'autre. Il faut se demander : comment pouvons-nous être plus efficaces? Certains programmes ne donnent-ils plus de résultats? Convient-il de les réévaluer?

Laissez-moi revenir à Service Canada. L'un de nos mandats, à Service Canada, est d'éviter le double emploi, de rationaliser et de faire les choses de façon plus efficace. C'est l'une des facettes du processus d'examen des dépenses que nous envisageons. Nous avons dit que nous comptons remplir nos engagements dans le cadre du processus d'examen des dépenses en rationalisant et en faisant les choses de façon plus efficace. Pendant la première année, il n'y a pas de mises à pied. Il faut redistribuer ces ressources également.

**Le sénateur Keon :** J'ai monopolisé votre temps. Merci à toutes de vos réponses. J'espère bien que vous vous engagerez à améliorer la productivité et l'efficacité, en plus d'entreprendre de nouvelles initiatives.

**Mme Stronach :** Vous pouvez y compter.

[Français]

**Le sénateur Gill :** Bienvenue, madame la ministre. Je pense que vous avez un grand défi à relever. Je suis sûr que vous avez l'expérience et les capacités pour le relever.

Ma question concerne les Premières nations. Vous savez que, depuis quelques années, le mode de vie des Premières nations du pays a changé considérablement à cause du boycott de la fourrure dans différents pays européens. Les chasseurs et les trappeurs ont presque disparu.

Il en reste quelques-uns mais très peu peuvent en vivre. Il y a donc toute une main-d'œuvre, au nord du pays — en règle générale au nord de toutes les provinces — qui est souvent assez éloignée.

Souvent, des projets de développement économique sont créés au nord, que ce soit des projets miniers, des projets hydroélectriques ou d'autres. Je soulève cette question car très souvent on importe des populations du sud vers le nord. Ces populations du sud ont besoin d'être entraînées. Il faut leur donner de la formation pour s'habituer à ce qu'il y a à faire à nord. Malheureusement, notre population pourrait être utilisée et formée au nord; je parle des Premières nations.

Très souvent, ce phénomène ne se produit pas. On pourrait le faire; on a une population en attente, en chômage et qui pourrait être très productive pour les employeurs. En fait, on importe une population du sud, on crée des villes artificielles au nord. On essaie de créer les infrastructures que ces gens ont dans le sud, alors que les Autochtones ont déjà une façon de vivre; on n'aurait qu'à entraîner ces gens au travail à faire au nord.

Cela fait plusieurs fois que je reviens sur ce sujet. Aujourd'hui, je ne m'attends pas à une réponse précise, mais je cherche surtout une détermination, une volonté pour renverser la vapeur. On a

a prevailing culture in this country: people think that aboriginal persons have problems. They can become the solution. A problem can be turned into a solution.

I would like to know if there is a willingness, a determination to make sure that during the beginning stages of a northern development project, the population already residing there will be trained, because they are just as capable of doing the things those who are sent up from the south do. I do not want to exclude people from the south from the labour market, but I just want us to think about the first nations.

[English]

**Ms. Stronach:** Thank you for your very important question. First, I do not agree with those, and, based on what you have just said, I know you do not share that view that Aboriginals pose a problem. The Aboriginal community is a great asset and even more so as we have an aging workforce. If we work together to ensure that we bring forward the right programs for education and workplace skills training, those programs should enable Aboriginal people to find better quality jobs in their communities.

I have spoken to the Minister of Industry and the Minister of Labour, but particularly the Minister of Industry, about how we can work together, because this has to be done in partnership. We need to take a look at both of our strategies. You are talking about the Aboriginal communities in the North. We need to look at the natural resources they have available to them and at the educational programs that we are developing and will be developing, and how we can marry the two in order to make the most of those natural resources. We need a real strategy for the natural resource sector that links the Aboriginal community and education to that, so that, for example, we do not just ship out raw lumber, but take that lumber, cut it into boards, and do manufacturing beyond that.

Whether it is Aboriginals from the native community or Canadians in urban centres, it is about education and being able to apply those skills to achieve higher quality or better paying jobs at the end of the day. The Minister of Industry and I are working very closely now, and will be over the coming months, to ensure that our two strategies do link so that at the end of the day we can ensure that Aboriginal people can stay in their communities and have access to education, not only for workplace skills and apprenticeship programs, but greater access to post-secondary education as well. A comprehensive approach needs to be taken.

Broadband access to the Internet makes a huge difference. You cannot compete in this economy without it. You are either in the game or out of the game. That also relates to literacy and access to education. We need to look at the right strategies, at the natural resources, and at the evolution of technology to be able to

une culture au pays qui se perpétue : on pense que les Autochtones ont des problèmes. Ils pourraient devenir des solutions. Un problème pourrait être converti en solution.

Je cherche à savoir s'il y a une volonté, une détermination pour que, lorsqu'un développement quelconque arrive dans le nord, on sache immédiatement qu'il y a une population qui pourrait être entraînée, capable de faire les choses autant que des gens qu'on pourrait faire venir du sud. Je ne veux pas exclure du marché du travail les gens du sud, mais je voudrais que l'on pense aux Premières nations.

[Traduction]

**Mme Stronach :** Merci d'avoir posé cette question, qui est vitale. Laissez-moi d'abord dire que c'est une opinion que je ne partage pas, ni vous, à en juger par ce que vous venez de dire. Non, les Autochtones ne constituent pas un problème. La collectivité autochtone est en fait un grand atout, notamment dans un contexte où notre main-d'œuvre vieillit. Si nous travaillons de concert à mettre sur pied les programmes appropriés en matière d'instruction générale et de formation aux habiletés requises sur le marché du travail, ces programmes devraient permettre aux peuples autochtones de trouver des emplois de meilleure qualité dans leurs collectivités.

J'ai parlé au ministre de l'Industrie et au ministre du Travail de la façon dont nous pouvons travailler ensemble, mais plus particulièrement au ministre de l'Industrie, parce que les choses doivent s'effectuer en partenariat. Il nous faut faire le point sur sa stratégie et la mienne. Vous parlez des collectivités autochtones du Nord. Nous devons tenir compte des ressources naturelles qu'elles peuvent exploiter, ainsi que des programmes éducatifs que nous élaborons et comptons élaborer; ensuite, il faut marier ces deux aspects afin de tirer le meilleur parti possible de ces ressources naturelles. Il nous faut une véritable stratégie dans le secteur des ressources naturelles, une stratégie qui lie la collectivité autochtone et l'éducation afin que, par exemple, on ne se contente pas simplement d'expédier du bois brut, quand on pourrait prendre ce bois, le couper en planches, et fabriquer des choses par la suite.

Que l'on parle de la collectivité autochtone ou des Canadiens dans les centres urbains, la question de la formation reste vitale, ainsi que la capacité d'appliquer ces habiletés à l'obtention d'emplois de meilleure qualité, mieux rémunérés. Le ministre de l'Industrie et moi avons amorcé une étroite collaboration, que nous comptons poursuivre dans les mois qui viennent, afin que nos deux stratégies se marient comme il faut et que, au bout du compte, nous puissions permettre aux peuples autochtones de rester dans leurs collectivités et d'avoir accès à l'éducation voulue. Je ne parle pas seulement d'habiletés recherchées sur le marché du travail ou de programmes d'apprentissage, mais aussi d'un meilleur accès aux études postsecondaires. Il faut absolument adopter une approche globale.

L'accès à large bande à Internet est un atout majeur. On ne saurait être économiquement concurrentiel sans cela. C'est essentiel si on ne veut pas rester sur la touche. C'est aussi relié à l'alphabétisation et à l'accès aux études. Il nous faut envisager les stratégies appropriées, les ressources naturelles et l'évolution



bring about that information and communicate it outwardly to ensure that our programs are responsive to people's needs, whether they be the basic foundation of literacy or enhanced skills to meet the needs of a particular community. That is something that I am very excited about and we are working in partnership to achieve that.

[Translation]

**Senator Gill:** I am pleased to hear you talk about the industry, and also that you did not mention the Department of Indian Affairs, because generally speaking, for years now, when there has been an issue concerning aboriginal people, it has always been referred to the Department of Indian Affairs. You know the story. I believe that it is important for other departments to get involved, as you said, to integrate services, and to change the situation. There is no other solution. Therefore, I am pleased to hear you talk about collaboration with other departments.

[English]

**Senator Callbeck:** My first question relates to maternity benefits for self-employed women. I was vice-chair of the Prime Minister's task force that travelled across Canada in 2003 to come up with recommendations on how the federal government can get more women to become entrepreneurs and how the federal government can be more supportive of women entrepreneurs. One concern that was continually raised was maternity benefits.

I know that your department has signed an agreement with Quebec so that the province will be providing maternity benefits, and women entrepreneurs will have access to those benefits. My understanding is that this will come into effect in January 2006.

Are you negotiating a similar deal with other provinces? Do you have any plans to extend maternity benefits to women entrepreneurs at the national level?

**Ms. Stronach:** I am glad you raised that. You have outlined very well what is taking place with Quebec. They are introducing that program to their citizens and we will look very closely at the effects of that program. We are not at the moment negotiating with other provinces. I have instructed the department to start a review to determine what it would entail to extend parental benefits to women entrepreneurs. That is a major factor for women entrepreneurs, and we have had a significant amount of interest expressed in this area.

Therefore, we are in the process of conducting a review, coming up with a potential program to be able to address it, and at the same time taking a look at what happens in Quebec and how we can learn from that as we potentially look at this across the country. It is an initiative in which I believe, but we must do the analysis on it, see how it plays out and bring it forward. I am very interested in that.

**Senator Callbeck:** The other question I want to ask is about access to higher education. As you mentioned in your outline, part of your mandate concerns workplace skills and learning, and

de la technologie si nous voulons que l'information soit présente. Il nous faut aussi la communiquer à l'extérieur si nous voulons que nos programmes répondent aux besoins des gens, qu'il s'agisse des fondements de base de l'alphabétisation ou des habiletés poussées nécessaires pour répondre aux exigences d'une collectivité donnée. C'est un aspect qui me passionne et nous tissons un partenariat afin d'atteindre ces buts.

[Français]

**Le sénateur Gill :** Je suis heureux que vous parliez de l'industrie mais que vous n'avez pas mentionné les Affaires indiennes car, règle générale, depuis des années, quand il y a une situation à régler chez les Autochtones, on se reporte toujours aux Affaires indiennes. Vous connaissez l'histoire. Je pense que c'est important que les autres ministères s'impliquent, comme vous l'avez mentionné, pour intégrer les services, pour faire en sorte que la situation change. Il n'y a pas de solutions autrement. Alors, je suis heureux que vous ayez mentionné la collaboration des autres ministères.

[Traduction]

**Le sénateur Callbeck :** Ma première question a trait aux prestations de maternité pour les femmes travaillant à leur compte. J'étais vice-présidente du groupe de travail du premier ministre qui a parcouru le Canada en 2003 pour parvenir à des recommandations sur la façon dont le gouvernement fédéral pouvait amener plus de femmes à devenir des entrepreneures. Parmi les questions qui revenaient sans arrêt figurait celle des prestations de maternité.

Je sais que votre ministère a conclu un accord avec le Québec, par le biais duquel la province fournira des prestations de maternité auxquelles auront accès les entrepreneures. Je crois comprendre que la mesure prendra effet en janvier 2006.

Négociez-vous une entente similaire avec d'autres provinces? Entendez-vous élargir les prestations de maternité aux entrepreneures au niveau national?

**Mme Stronach :** Je suis heureuse que vous ayez soulevé la question. Vous avez fort bien décrit les grandes lignes de ce qui se passe au Québec. Nous introduisons un programme pour leurs citoyens et suivrons de très près ses effets. Non, pour l'instant, nous ne négocions pas avec d'autres provinces. J'ai demandé au ministère d'entamer un examen afin de déterminer ce qui serait nécessaire pour élargir les prestations parentales aux entrepreneures. C'est un facteur important pour les entrepreneures qui ont exprimé un intérêt marqué pour la question.

D'une part, donc, nous effectuons un examen afin d'élaborer un éventuel programme pour résoudre le problème, d'autre part, nous suivons ce qui se passe au Québec, afin d'en tirer des leçons au cas où nous souhaiterions étendre le programme à l'échelle du pays. C'est une initiative à laquelle je crois, mais il faut pousser l'analyse, voir comment les choses évoluent et mettre sur pied un programme. Mais oui, la question m'intéresse beaucoup.

**Le sénateur Callbeck :** L'autre question que je voulais vous poser a trait à l'enseignement supérieur. Comme vous l'avez mentionné dans votre mémoire, une partie de votre mandat est

that includes the student loan program. Is your department anticipating any changes in that student loan program, or any other initiatives to help make higher education more accessible to all Canadians?

**Ms. Stronach:** Bill C-48 has \$1.5 billion of new money out of surpluses over two years for access to post-secondary education; along with, most recently, is the money that was in Bill C-43, which commits additional money to post-secondary education, to be able to access that. So at the moment we are reviewing and working together with the provinces; we are working together with Ontario right now, as we are negotiating a labour market development agreement to see what the enhancements are that we need to make. We will be doing that over the coming months to be ready for the fall.

Again, we are looking at the needs: how we can be innovative on that front, respecting the provincial jurisdiction obviously, but asking how we can best invest that money. We are in the process of negotiating a labour market development agreement with Ontario that has quite a large sum of money to be able to invest in post-secondary education; workplace skills training; apprenticeship programs; investing in the colleges — not only the universities, but also the colleges; apprenticeship programs; training centres, and working together with the unions.

As I pointed out earlier, we need programs that allow for greater flexibility to address the changing nature of the workplace and the economic pressures that are out there, which EI Part I and Part II just do not address right now. We are working on the plans for PSE right now and will be over the coming months with the provinces.

**Senator Cordy:** Minister, as you will see, we are all interested in the programs you administer in your department, and we hope this is not the last time that you will be before us.

With respect to the bill, I am delighted we are breaking up HRDC and making it into two departments that are far less cumbersome and more focused. I hope this change will be more beneficial to Canadians.

I would like to talk to you this morning about the issue of homelessness. I know this comes under Minister Fontana, but I believe it also comes under your department. The committee has been studying the issue of mental health and mental illness and we have traveled across the country. You cannot talk about mental health and illness in isolation; you have to talk about it in terms of, for instance, homelessness as one issue, and poverty and education. You spoke earlier about skills development — and there are numerous other issues, but many of us would say that

liée aux habiletés et à l'apprentissage pour le marché du travail, ce qui inclut le programme de prêts aux étudiants. Votre ministère prévoit-il changer ce programme? Y a-t-il d'autres initiatives pour rendre l'enseignement supérieur plus accessible à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes?

**Mme Stronach :** Le projet de loi C-48 attribue 1,5 milliard de dollars à l'accès à l'éducation postsecondaire, des fonds nouveaux tirés des excédents, sur deux ans. S'y sont jointes, plus récemment, les sommes supplémentaires attribuées par le projet de loi C-43 à l'accès à l'éducation postsecondaire. Nous en sommes donc au stade où nous procédons à un examen et nous travaillons de concert avec les provinces. Ainsi, nous négocions avec l'Ontario une entente sur le développement du marché du travail où nous nous efforçons de cerner les améliorations qu'il convient d'apporter. C'est une initiative qui se poursuivra dans les mois qui viennent et qui devrait être achevée d'ici l'automne.

Là aussi, ce sont les besoins qui façonnent notre approche. Nous recherchons des solutions novatrices pour investir du mieux possible les fonds, tout en respectant le domaine de compétence provincial, cela va sans dire. L'entente sur le développement du marché du travail que nous négocions avec l'Ontario comporte une somme d'argent assez importante qui pourra être investie dans l'éducation postsecondaire : la formation liée aux compétences en milieu de travail, les programmes d'apprentissage, les centres de formation, la collaboration avec les syndicats et un investissement non seulement dans les universités mais aussi dans les collèges.

Comme je l'ai signalé plus tôt, il nous faut des programmes permettant une souplesse accrue, afin de répondre à la nature changeante du marché du travail et aux pressions économiques qui s'y font sentir — évolution et pressions auxquelles ne répondent pas, pour le moment, les parties I et II de la Loi sur l'assurance-emploi. Nous travaillons en ce moment à l'élaboration de plans pour l'éducation postsecondaire, travail qui se poursuivra avec les provinces dans les mois qui viennent.

**Le sénateur Cordy :** Madame la ministre, comme vous le constaterez, les programmes que votre ministère administre nous intéressent tous, si bien que nous espérons que vous aurez d'autres occasions de comparaître devant le comité.

En ce qui concerne le projet de loi d'aujourd'hui, je suis ravie que nous scindions les ressources humaines en deux ministères qui seront beaucoup moins massifs et beaucoup plus ciblés. J'espère que c'est un changement qui profitera à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes.

J'aimerais ce matin vous parler de la question de l'itinérance. Je sais qu'elle relève du ministre Fontana, mais j'estime qu'elle touche également à votre ministère. Le comité se penche depuis un certain temps sur la question de la santé mentale et de la maladie mentale, étude dans le cadre de laquelle nous parcourons le pays. Or, on ne peut parler de maladie et de santé mentales dans l'abstrait; bien d'autres problèmes y sont liés, dont l'itinérance, la pauvreté et l'éducation. Vous avez parlé plus tôt du développement des compétences. Or, bien qu'il existe de

de-institutionalization a number of years ago has led to an increase in homelessness and in the number of people who are now on the street.

One of the things that we heard from people who are running wonderful programs across the country for those who are in need of shelter is that the process for looking for government funding, for help in developing programs, is becoming more and more cumbersome for individuals because of having to fill out the paperwork, although they certainly understood the need for accountability. When are you getting government funding no one should be given funding without a full understanding of how the money will be spent, but they felt that perhaps recently we have gone a little bit overboard. They told us that sometimes they would get notice of a program, but that just looking at it they could see that it was just not worth the time involved to fill out the forms.

I am wondering if there is any movement with Minister Fontana at looking at the homelessness file and making it easier to access and more timely so that people are not waiting for months and months to hear back on a file.

**Ms. Stronach:** I will certainly speak with Mr. Fontana about the duration it is taking to be able to get a response back. I have not had that conversation specifically with him, but I will do so and will be very happy to report back.

Again, I will refer to Bill C-48; it does allocate \$1.6 billion over two years to provide increased affordable housing, including housing for Aboriginal communities. There is an increase of funds to be able to meet that need, but when I look at homelessness, and I look at it as part of education and training as well and being able to access education and training, that is really the way for some people, if not everyone, to build a better quality of life for themselves and to be able at the end of the day to get a job and, with ongoing training, perhaps to get a better quality job.

Investing in people and making sure, in terms of the government's role, that we have the right programs to build the skill levels that people need to access and acquire a job is pretty important stuff. For example, EI Part I and Part II are useful when you already have a job, because EI is an insurance-based program which, once you have a job, you pay into; that serves an important need and is a program that we monitor annually to determine how we can improve it on an ongoing basis.

What we are looking at with Ontario in terms of the Labour Market Development Agreement is perhaps a template or the framework for programs that can meet the needs of the various provinces in this country. It relates more to building the capacity to enable people to get the right skills and the experience needed to be able to get into the workplace, and then, once they are in the workplace, to be able to upgrade their skills, because the challenge, as the senator pointed out, is not only first of all to

nombreux autres problèmes, nous sommes nombreux à estimer que le mouvement de désinstitutionalisation qui a eu lieu il y a un certain nombre d'années a amené un accroissement de l'itinérance et du nombre de personnes qui vivent dans la rue.

L'une des choses que nous ont dites les gens qui, d'un bout à l'autre du Canada, gèrent des programmes merveilleux pour les sans-abri, c'est que le processus nécessaire pour obtenir des fonds gouvernementaux, de l'aide à l'élaboration de programmes, devient de plus en plus pénible pour les particuliers qui doivent remplir beaucoup de paperasse. Ces personnes comprennent bien la nécessité de rendre des comptes, de ne pas obtenir de fonds sans que le gouvernement sache pleinement comment ils vont être dépensés. Elles estiment que le gouvernement va peut-être un peu trop loin. Il leur arrive, nous ont-elles dit, d'être informées d'un programme mais de se dire, après avoir pris connaissance de la documentation requise, que le jeu n'en vaut simplement pas la chandelle.

Je me demande si vous et le ministre Fontana envisagez de vous pencher sur le dossier de l'itinérance et de rendre les formalités moins complexes et plus rapides, afin que les gens n'attendent pas des mois et des mois avant d'avoir une réponse.

**Mme Stronach :** En tout cas, je parlerai à M. Fontana du temps qui s'écoule avant que les gens obtiennent une réponse. Je ne lui en ai pas encore parlé, mais je le ferai et je serai heureuse de vous dire ce qu'il en est.

Là encore, je vais vous parler du projet de loi C-48, qui attribue 1,6 milliard de dollars sur deux ans à l'amélioration du logement à prix modique, y compris dans les collectivités autochtones. Il y a donc une augmentation des fonds attribués à la lutte contre ce problème. Toutefois, quand je me penche sur l'itinérance, je me dis qu'il existe aussi d'autres façons d'y remédier : l'éducation et la formation, ainsi que l'accès à cette éducation et à cette formation. Sans être la réponse pour tout le monde, c'est une façon pour certaines personnes de s'assurer une meilleure qualité de vie et d'être capables, au bout du compte, de se trouver un emploi et, avec une formation continue, peut-être de se trouver un emploi de meilleure qualité.

Il est particulièrement important pour un gouvernement d'investir dans son monde et de s'assurer d'avoir les programmes voulus pour donner aux gens les capacités nécessaires à l'obtention et à la rétention d'un emploi. Ainsi, les parties I et II de la Loi sur l'assurance-emploi sont utiles quand vous avez déjà un travail, parce que l'assurance-emploi est, comme son nom l'indique, une forme d'assurance à laquelle on cotise quand on a un emploi. Cela répond à un besoin important et c'est un programme que nous examinons chaque année pour voir comment nous pouvons l'améliorer de façon continue.

Notre collaboration avec l'Ontario pour parvenir à une entente sur le développement du marché du travail constituera peut-être le modèle ou le canevas des programmes susceptibles de répondre aux besoins des différentes provinces du Canada. L'optique est la suivante : développer les capacités nécessaires pour permettre aux gens d'acquérir les compétences et l'expérience voulues pour accéder au marché du travail; puis pour permettre aux gens qui en font déjà partie d'améliorer leurs compétences. En effet, comme

help people get a job, but also to look at how we can be more innovative and more productive. Also, people need to upgrade their skills while they have the job in order to be more productive; they have to build up their educational level in order to keep their job as businesses need to be more productive. Part of their lifelong learning as individuals maturing through life, especially for those who want to stay in the workforce, is that they have to have the ability to continue to upgrade their skills throughout their career.

We also encourage businesses and entrepreneurs to co-invest, and to make sure they invest the appropriate money to ensure that the training is provided to workers who want to stay in the workforce. While Minister Fontana deals with homelessness, we also have to work together to make sure we have the right programs so that people can get into the workforce.

**Senator Cordy:** That is true, because it is difficult to get into the workforce and into training if you do not have a home. I agree with what you say; it all fits together.

**Ms. Stronach:** To stay in the workplace and then adapt as the workplace changes is not an easy challenge, but part of it is that we first be cognizant of the issues and then make sure, by working in collaboration with the provinces and with the unions and employers, that the programs we develop are really appropriate and effective.

**Senator Cook:** I would like to pick up on where Senator Cordy left off.

I want to congratulate you on the decision to split this unwieldy department in order to make it more focused and, I hope, more accountable.

There is a subculture in this country of homelessness and poverty. In our mental health study we have heard time and again of the need for affordable housing and shelter housing. We have heard wonderful stories about partnerships with NGOs. In my province of Newfoundland we heard that an organization secured \$750,000 from Chevron for a shelter-housing initiative. However, they were very frustrated with the government with regard to meeting the criteria required to access matching funds. I hope that this new department, in concert with Minister Fontana, will focus on this very real subculture in Canada. Unless we have vision, people will perish, as we have seen. There are many people who need a lot of help and, in partnership with NGOs, we should make that help accessible. Only when people are taken off the street and given housing can they acquire a skill and get a decent job. You cannot go to school or get a decent job if you have nowhere to put your head or cannot pay the rent or clothe yourself.

**Ms. Stronach:** I agree with what you have said. I want to talk a little more about Service Canada with regard to access. Service Canada will enable individuals to access government services

l'a souligné le sénateur, notre premier devoir est d'aider les gens à obtenir un emploi; mais il nous faut aussi voir comment faire preuve d'innovation et améliorer notre productivité. Les gens aussi, s'ils veulent être plus productifs dans leur emploi, doivent améliorer leurs compétences; s'ils veulent garder leur emploi, dans un contexte où les entreprises doivent être toujours plus productives, ils doivent améliorer leur niveau de scolarité. Qui dit apprentissage tout au long de la vie dit capacité de continuer à améliorer ses compétences tout au long de sa carrière, et ceci à tous les stades de la vie, notamment si la personne veut rester sur le marché du travail.

Nous encourageons également les entreprises et les entrepreneurs à coinvestir et à consacrer des sommes suffisantes à la formation des travailleurs qui veulent rester sur le marché du travail. Le ministre Fontana s'occupe de l'itinérance, c'est vrai; il faut toutefois collaborer pour veiller à mettre en place les programmes voulus pour que les gens puissent entrer sur le marché du travail.

**Le sénateur Cordy :** Vous avez raison, car il est difficile d'entrer sur le marché du travail ou d'entamer une formation si on n'a pas de foyer. Je suis d'accord avec vous : tout s'imbrique.

**Mme Stronach :** Rester sur le marché du travail et s'adapter à son évolution est parfois tout un défi. Nous pouvons toutefois faire notre part pour le relever : en sachant quels sont les problèmes et en veillant, en collaboration avec les provinces, les syndicats et les employeurs, à élaborer des programmes qui soient véritablement appropriés et efficaces.

**Le sénateur Cook :** Je voudrais reprendre là où le sénateur Cordy s'est arrêtée.

Tout d'abord je voudrais vous féliciter sur la décision d'en finir avec le mastodonte et de créer un ministère qui, je l'espère, sera plus ciblé et plus apte à rendre des comptes.

Il existe au Canada une sous-culture d'itinérance et de pauvreté. Dans le cadre de notre étude sur la santé mentale, on n'a pas cessé de nous rabattre les oreilles avec le besoin de logements à prix modique et de refuges. Nous avons entendu le récit d'extraordinaires partenariats avec des ONG. Dans ma province de Terre-Neuve, un organisme qui avait obtenu 750 000 \$ de Chevron, pour un refuge, s'est dit particulièrement frustré par les critères imposés pour l'obtention de subventions paritaires. J'espère que votre nouveau ministère, en collaboration avec le ministre Fontana, se penchera sur la sous-culture qui existe indéniablement au Canada. Si nous ne faisons pas preuve de vision, nous continuerons de voir des gens couler. Il y a beaucoup de gens qui ont besoin d'énormément d'aide; en partenariat avec les ONG, nous devrions mettre cette aide à leur portée. C'est seulement quand on tire les gens de la rue et qu'on leur donne un logement, qu'on les met dans une situation où ils peuvent acquérir certaines compétences et se trouver un emploi potable. Il est impossible de faire des études ou de se trouver un emploi correct quand on n'a pas d'endroit où dormir la nuit, pas un sou pour payer un loyer ni pour s'habiller.

**Mme Stronach :** Je suis tellement d'accord avec vous. En ce qui concerne l'accès, je voudrais revenir un peu sur Service Canada. Service Canada permettra aux particuliers d'avoir accès beaucoup

much more easily. Services will be accessible at physical Service Canada offices, but also through the Internet and by phone. In April and May alone, about 100,000 individuals contacted us with regard to things other than HRSDC services. Through that, we have learned that as we roll out our services in the coming years we can perform a very important triage function.

We must first get the broader economy right in order to generate greater wealth and ensure that people have access to good quality jobs as well as to homes. The government must provide its services to Canadians in an efficient manner that adds value and is accessible. The goal of Service Canada is to provide better access and better quality service. When people require access to affordable housing or training for a good job, our services should be much better and more responsive.

**Senator Cook:** With regard to skills development, as per Maslow's theory, basic human needs must be met before we move up the pyramid. I hope that your department will work with others, because skills development is further up the pyramid. I am talking about a segment of the population that needs basic human skills to help them move forward.

**Ms. Glover:** With regard to homelessness, the National Homelessness Initiative of our department was recently renewed in the budget. That is an important, albeit small, part of the equation. That is a partnership-based initiative that has agreements with 71 communities in Canada so far. In addition, CMHC was recently brought under the purview of Minister Fontana. For the first time, the homelessness initiative and CMHC will be reporting to the same minister. I know that their first priority is the creation of a national housing framework based on the kind of partnerships you are talking about.

**Senator Cook:** Thank you for that, but the Supporting Community Partnerships Initiative is making life more difficult for people rather than better.

**Senator Fairbairn:** Welcome, Madam Minister. I am delighted to see you in this portfolio. Your comments today will strike a very positive chord within the literacy community of this country, in which I am a worker. The department has worked hard and done a splendid job at the skills and training part of its mandate, which productivity studies show is critical.

The budget has provided an opportunity, not only in that area but also in a number of others, to get into the critical issue in this country of the disturbing number of Canadians who cannot access the good work and programs of the government and other organizations because they cannot read and write and therefore cannot function in everyday tasks. Those are the people whom the federal government and every provincial and territorial government in this country are trying to assist.

plus facilement aux services gouvernementaux. Ces services seront disponibles dans des bureaux traditionnels de Service Canada, mais aussi par Internet et par téléphone. En mai et en juin seulement, environ 100 000 personnes sont entrées en communication avec nous pour des questions autres que les services de RHDCC. Nous avons ainsi appris que nous pouvions, en déployant nos services dans les années qui viennent, exécuter également une fonction de triage très importante.

La première étape reste de créer un climat économique d'ensemble favorable, afin que la prospérité augmente et que les gens aient accès à des emplois de bonne qualité, ainsi qu'à des logements. Le gouvernement doit fournir ces services aux Canadiens et aux Canadiennes d'une manière efficace, avec une valeur ajoutée et un accent sur l'accès. Le but de Service Canada est d'assurer un meilleur accès et un service de meilleure qualité. Quand les gens cherchent à avoir accès à un logement à prix modique ou à une formation pour avoir un bon emploi, nos services devraient être bien meilleurs et notre réaction plus rapide.

**Le sénateur Cook :** En ce qui concerne le développement des compétences, la théorie de Maslow veut qu'on doit répondre aux besoins humains de base avant de progresser dans la pyramide. L'acquisition de compétences se situant relativement haut dans la pyramide, j'espère que votre ministère collaborera avec d'autres ministères. Je parle ici d'un segment de la population qui a besoin de compétences humaines de base pour pouvoir aller de l'avant.

**Mme Glover :** En matière d'itinérance, je voulais signaler que l'Initiative nationale pour les sans-abri avait été récemment reconduite dans le budget. Elle relève de notre ministère et constitue un facteur important dans une équation complexe. L'initiative repose sur des partenariats, avec 71 ententes conclues à ce jour avec diverses collectivités du pays. En outre, la SCHL est récemment passée sous la responsabilité du ministre Fontana. Pour la première fois, l'initiative pour les sans-abri et la SCHL relèveront du même ministère. Je sais que leur priorité est la création d'un canevas de logements national, s'appuyant sur le type de partenariats dont vous parlez.

**Le sénateur Cook :** Je vous remercie de la précision. Toutefois, l'Initiative de partenariats en action communautaire a tendance à compliquer la vie des gens plutôt qu'à la simplifier.

**Le sénateur Fairbairn :** Bienvenue, madame la ministre. Je suis ravie de voir que vous avez obtenu ce portefeuille. Vos commentaires d'aujourd'hui vont trouver une résonance positive au sein du secteur de l'alphabétisation au pays, dans lequel je travaille. Le ministère a bien travaillé et a fait un travail splendide pour le volet compétences et formation de son mandat, volet qui est jugé essentiel par les études de productivité.

Le budget a fourni une occasion, pas seulement dans ce domaine mais dans un certain nombre d'autres domaines, de s'attaquer à l'enjeu déterminant que représente, au Canada, le nombre inquiétant de Canadiens qui ne peuvent accéder au travail et aux bons programmes du gouvernement et d'autres organisations, parce qu'ils ne savent pas lire ou écrire et donc ne peuvent fonctionner dans leurs tâches quotidiennes. Ce sont les gens que le gouvernement fédéral et chaque gouvernement provincial et territorial de ce pays essaient d'aider.

In addition to opportunities on skills and learning, the budget provides opportunities to open doors for Aboriginal people. Moreover, for the first time, there are good initiatives for immigrants who face barriers when they come to this country, even though their skill levels are high.

Finally, the program that, in my seemingly endless years on Parliament Hill, has impressed me the most, in any department, has been the work of the National Literacy Secretariat within your department on this very difficult issue across the country. This is where I think you have a huge opportunity.

You have in your hands a report that was produced by Parliament — it was the first in the history of the House of Commons — about three or four years ago, when the Human Resources Committee did a study of literacy in Canada. They brought out a report that struck a chord all across the country, including the provinces. This is an issue in respect of which it is absolutely imperative that we work with the provinces — and we do. They are very interested in one of the proposals of that report, which was to have a pan-Canadian literacy accord. You will find that this will open positive discussions with colleagues in the various provinces.

I would ask that the department be given every opportunity to deal with this foundation issue. Without it, we will not go anywhere in the new productivity world. I commend you and the government for bringing in a soldier in this battle, named Claudette Bradshaw, who did it for homelessness and who will do it for literacy. All that she needs, along with the National Literacy Secretariat, is your blessing to get on the ground, where the parents need to learn in order to help their children.

There are programs on the ground to do that. We must be very active in helping them do that through the associations and through the provinces.

**Ms. Stronach:** Thank you very much, senator. I commend you for your passion on this important issue and your continued dedication.

Let me confirm the department's commitment, my own commitment, and, as you said, the champion's commitment, Minister Bradshaw. This is her number one priority. There is additional money allocated to her over three years, \$5 million this year, for a total of \$30 million over the next three years, so that we can really tackle this issue of literacy. There has not been much movement in 10 years on this issue.

You are correct. It is the foundation. It is part of the basics that you must have to be able to continue to build your skills. If you cannot read, it makes it very difficult and challenging to be able to advance and progress. I share your commitment and concern. Minister Bradshaw will be travelling across the country this summer. I hope to join her in a number of the round tables she

Outre les possibilités en ce qui concerne les compétences et l'apprentissage, le budget fournit des débouchés qui ouvriront les portes pour les peuples autochtones. De plus, pour la première fois, nous avons de bonnes initiatives pour les immigrants qui doivent franchir un certain nombre d'obstacles lorsqu'ils arrivent dans ce pays, même si leurs niveaux de compétences sont élevés.

Enfin, au cours de mon séjour apparemment interminable sur la colline du Parlement, le programme qui m'a le plus impressionnée dans tous les ministères a été celui du Secrétariat national à l'alphabétisation au sein de votre ministère, pour cette question très difficile dans l'ensemble du pays. À mon avis, c'est là que vous avez la possibilité la plus importante.

Vous avez entre les mains un rapport produit par le Parlement — c'est le seul dans l'histoire de la Chambre des communes — il y a trois ou quatre ans, lorsque le comité des ressources humaines a effectué une étude sur l'alphabétisation au Canada. Il a publié un rapport qui a touché une corde sensible dans l'ensemble du pays, y compris dans les provinces. C'est une question qui nécessite de façon absolument impérative la collaboration avec les provinces, et c'est ce que nous faisons. Elles sont très intéressées par l'une des propositions de ce rapport, qui est de signer un accord d'alphabétisation pancanadien. Vous verrez que cela peut donner lieu à des discussions positives et franches avec les collègues des différentes provinces.

Je demanderais que le ministère puisse disposer de toutes les occasions possibles pour s'occuper de cette question fondamentale. Sans cela, nous ne pouvons aller nulle part dans ce nouveau monde de la productivité. Je vous félicite, ainsi que le gouvernement, d'avoir délégué une combattante dans cette lutte, Claudette Bradshaw, qui a fait ce travail pour les sans-abri et qui va le faire pour les analphabètes. Tout ce dont elle et le Secrétariat national de l'alphabétisation ont besoin, c'est de votre bénédiction pour travailler sur le terrain, où les parents ont besoin d'apprendre, afin d'aider leurs propres enfants.

Il existe des programmes déjà en place pour cela. Nous devons continuer de les aider activement pour qu'ils puissent le faire par l'intermédiaire d'associations et par l'intermédiaire des provinces.

**Mme Stronach :** Merci beaucoup, sénateur. Je vous félicite de votre passion pour cette question importante et de votre dévouement indéfectible.

Je voudrais confirmer l'engagement de mon ministère, mon propre engagement et comme vous le dites l'engagement de notre combattante, la ministre Bradshaw. Pour elle, il s'agit de la priorité. Des fonds supplémentaires ont été alloués à son programme sur une période de trois ans, cinq millions de dollars cette année, pour un total de 30 millions de dollars au cours des trois prochaines années, de sorte que nous puissions réellement nous attaquer à ce problème de l'alphabétisation. Presque rien n'avait bougé en dix ans.

Vous avez raison. C'est la base. Ce sont les éléments de base dont vous avez besoin pour continuer à construire vos compétences. Si vous ne savez pas lire, alors il devient très difficile et c'est un véritable défi que d'avancer dans la vie et de faire des progrès. J'ai le même engagement que vous et la même préoccupation. La ministre Bradshaw va parcourir cet été

puts together. She is working closely with the provinces and with labour leaders. She is going into the Aboriginal communities and is engaging business as well, to ensure that this is looked at in a comprehensive way throughout the summer. By fall, we will put together a comprehensive strategy to try to make progress on this issue.

The commitment is there. As you said, she a real soldier and will tackle this issue. She has my 100 per cent support to do that.

**Senator Fairbairn:** That is great to hear. You can count me in, if I can help in any way.

**Ms. Stronach:** We invite to you participate.

[*Translation*]

**Senator Chaput:** Welcome, Madam Minister. I am pleased to hear you talk about the new initiatives, which in this case, are not necessarily new ones that are being added to existing ones. The goal seems to be re-evaluating these initiatives to make them more effective.

I want to talk about Services Canada and tell you to what extent I am happy to see that finally, HRDC is responsible for Services Canada.

Allow me to explain myself. I represent francophones living in a minority situation; I come from Manitoba. In Manitoba, five or six years ago we were working very hard on what is commonly known as "one stop shop." It was a file I was working on before being appointed to the Senate. We now have three one stop shops in Manitoba, one located in an urban area, and two in rural areas. For francophone communities living in a minority situation, bilingual services are provided in these centres. Francophones have access to services provided by the federal, provincial, and municipal governments. There is a sharing of resources; these centres are bilingual. In Manitoba, one can be sure of receiving services in French.

In the past, the difficulty has been that Services Canada never fell under the responsibility of a federal department. We had to deal with several federal departments. Now, the Department of Human Resources is responsible for Services Canada, and I am very happy about this. I hope that the initiatives will be ongoing. Earlier, you talked about the possibility of delivering services to the Chinese community in Chinese, and there is incredible potential in this type of approach. Madam Minister, I am sure that if you were to travel to Manitoba, you would be very proud to visit the three centres that are working very well.

[*English*]

**Ms. Stronach:** It is my intention to go there this summer. The mandate of Service Canada is to have one-stop shopping, working together closely with the provinces. In some cases it may be very close; I will use the example of Ontario, with whom at the moment we are negotiating the agreement, where you would have

l'ensemble du Canada. J'espère pouvoir la rejoindre dans un certain nombre des tables rondes qu'elle a organisées. Elle travaille de près avec les provinces et avec les dirigeants syndicaux. Elle se rendra dans les communautés autochtones et s'engagera auprès des entreprises également, pour s'assurer d'examiner ce problème de façon exhaustive pendant l'été. À l'automne, nous élaborerons une stratégie exhaustive pour essayer de faire des progrès en ce qui concerne ce problème.

L'engagement est là. Comme vous le dites c'est une vraie combattante et elle va s'attaquer à ce problème. Elle a tout mon soutien pour faire cela.

**Le sénateur Fairbairn :** Je suis contente de l'entendre. Vous pouvez compter sur moi, si je peux aider d'une façon ou d'une autre.

**Mme Stronach :** Nous vous invitons à y participer.

[*Français*]

**Le sénateur Chaput :** Bienvenue, madame la ministre. Je suis heureuse de vous entendre dire que les nouvelles initiatives, dans votre cas, ne sont pas nécessairement ajoutées à celles déjà existantes, mais qu'il s'agit de les réévaluer, votre but étant que ces initiatives soient encore plus efficaces.

Je veux parler de Services Canada et dire à quel point je suis heureuse de constater que, finalement, c'est RHDC qui a la responsabilité de Services Canada.

Je vais vous expliquer pourquoi. Je représente le point de vue des francophones en situation minoritaire; je viens du Manitoba. Au Manitoba, cela fait cinq à six ans que nous travaillons très fort sur ce qu'on appelle des « one stop shop »; c'était un des dossiers dont je m'occupais avant de venir au Sénat. Nous en avons maintenant trois, établis au Manitoba, un en milieu urbain et deux en milieu rural. Pour nos communautés francophones en situation minoritaire nous appelons ces lieux des centres de services bilingues. Elles ont accès à des services des trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal. Il y a un partage des ressources; ces centres sont bilingues. Dans le cas du Manitoba, on est sûr d'avoir le service en français.

La difficulté a toujours été, dans le passé, que Services Canada n'était pas la sous responsabilité d'un ministère fédéral. On avait à composer avec de nombreux ministères fédéraux. Maintenant c'est sous la responsabilité de Ressources humaines Canada et j'en suis très heureuse. J'espère que ces initiatives vont continuer. Lorsque vous disiez tout à l'heure que c'était peut-être une façon de livrer des services, par exemple, à une communauté chinoise dans sa langue, il y a un potentiel incroyable avec ce genre d'approche. Je suis sûre, madame la ministre, que si vous veniez au Manitoba, nous serions très fiers de vous faire visiter ces trois centres qui fonctionnent très bien.

[*Traduction*]

**Mme Stronach :** J'ai l'intention d'y aller cet été. Le mandat de Service Canada est d'offrir un guichet unique, en travaillant de très près avec les provinces. Parfois, nous en sommes très proches. Je prendrai l'exemple de l'Ontario, avec qui nous sommes sur le point de négocier un accord, où nous aurons alors Service

Service Canada/Service Ontario. We would work together to find out who can do what most efficiently and streamline it. It should bring down the costs and free up resources, and in some cases, where it is no longer necessary, we will not have to have that program any more.

We need to continuously adapt, whether it be in business or in government, as the needs change. The goal is one-stop shopping and better services in official languages.

This should be very much a positive thing for the rural communities because we have 320 locations now. That will be extended to 600 points of services. Those do not necessarily mean a physical permanent presence. In many cases, it can be a mobile unit that is scheduled to go into a community on a scheduled basis so that people know that the mobile unit will be there to take passport applications and to provide Internet access. We are working together with public works and a significant amount of satellite time is purchased. We are working together and pooling the government resources to be able to better deliver these programs and enable Canadians to access these programs. I think it is being very well received.

[*Translation*]

**Senator Chaput:** I am pleased to hear you talk about remote rural communities. That would become a very important initiative for these communities.

[*English*]

**The Chairman:** Madam Minister, I thank you and your officials for coming here this morning. Honourable senators, we will take a two-minute break while we switch panels, as it were, and have Minister Dryden come before us.

Vis-à-vis the issue of clause-by-clause consideration of the bill, I think you will recall that there was a debate in the chamber last week over whether clause-by-clause consideration ought to be done on the same day as the committee hearings are finishing. The ultimate decision by both sides — at least so I was informed by our leader's office — is that, in the absence of a unanimous decision to do so, we will not proceed with clause-by-clause consideration on the same day. Although they had to attend a leadership meeting, both Senator Stratton and Senator LeBreton indicated to me that they did not want to proceed with clause-by-clause consideration today.

Accordingly, the Senate is meeting on Monday at 4 p.m. Both whips have approved that we will meet at 3 p.m. to give clause-by-clause consideration to the two bills. We will report the bills on Monday afternoon rather than this afternoon.

We will now proceed with Minister Dryden on Bill C-22, to establish the Department of Social Development. Since the minister is a lawyer, I can say that lawyers, just to cover

Canada-Service Ontario. Nous allons travailler ensemble pour savoir qui peut faire quoi de la façon la plus efficace et rationaliser le tout. Cela devrait faire diminuer les coûts et libérer des ressources et, dans certains cas, là où cela n'est plus nécessaire, nous pouvons terminer ce programme.

Nous devons nous adapter constamment, que ce soit dans le secteur des affaires ou au gouvernement, à mesure que les choses changent. Notre but est un guichet unique et de meilleurs services dans les langues officielles.

Cela devrait être quelque chose de très positif dans les collectivités rurales, parce que nous disposons de 320 bureaux à l'heure actuelle. Nous allons étendre cela à 600 points de service. Cela ne signifie pas nécessairement une présence physique permanente. Dans de nombreux cas, il peut s'agir d'une unité mobile qui se déplace dans une collectivité en fonction d'un calendrier, de sorte que les gens savent que l'unité mobile sera là pour prendre les demandes de passeport et pour donner accès à Internet. Nous travaillons de concert avec Travaux publics et nous avons acheté beaucoup de temps d'antenne des satellites. Nous travaillons de concert et regroupons les ressources du gouvernement, afin de mieux fournir ces programmes et de permettre aux Canadiens d'avoir un meilleur accès à ces programmes. Je crois que cela a été très bien reçu.

[*Français*]

**Le sénateur Chaput :** Je suis heureuse de voir que vous avez mentionné les communautés rurales éloignées. Cela devient une initiative très importante pour ces communautés.

[*Traduction*]

**Le président :** Madame la ministre, je vous remercie, ainsi que vos agents, d'être venues ici ce matin. Honorables sénateurs, nous allons prendre une pause de deux minutes, pour changer de groupe d'experts et nous allons accueillir le ministre Dryden comme prochain témoin.

En ce qui concerne la question de l'étude article par article du projet de loi, je pense que vous vous rappellerez qu'il y a eu un débat à la Chambre la semaine dernière pour savoir si l'étude article par article devrait être effectuée le même jour que la fin des audiences du comité. La décision définitive des deux côtés — tout du moins c'est ce que le bureau de notre leader m'a dit — est que, en l'absence d'une décision unanime pour ce faire, nous ne procéderons pas à l'étude article par article le même jour. Bien qu'ils aient eu à assister à une réunion des dirigeants, les sénateurs Stratton et LeBreton m'ont indiqué qu'ils ne voulaient pas procéder à l'étude article par article aujourd'hui.

Donc, le Sénat se réunit lundi à 16 heures. Les deux whips ont approuvé notre réunion à 15 heures pour l'étude article par article des deux projets de loi. Nous allons reporter l'examen de ces projets de loi à lundi après-midi, plutôt que de le faire cet après-midi.

Nous allons maintenant passer au projet de loi C-22 et à la comparution du ministre Dryden, afin d'établir le ministère du Développement social. Puisque le ministre est un juriste, je peux



themselves, always add at the end of these bills the words, “to amend and repeal certain related acts”. I have never figured out if that is really needed, but the lawyers always do it.

Honourable senators, we have with us now Minister Dryden, the Minister of Social Development. With him are Mr. Peter Hicks, Ms. Julie Lalonde-Goldenberg and Mr. Mitch Bloom from the department.

Minister, thank you for coming. We will proceed to your opening statement and then follow that with some questions from my colleagues.

**The Honourable Ken Dryden, Minister of Social Development:** Honourable senators, thank you for inviting me to appear before this committee to discuss the legislation for the new Department of Social Development.

The Senate of Canada and Senate committees have played a significant role in examining social issues and in helping to set priorities and directions for them. I look forward, as Minister of Social Development, to working with you.

As Canadians, we have certain understandings about what it is to be Canadian — what we expect of ourselves and for ourselves, and what we expect of and for others. As Canadians, we expect a chance, and a second chance. We expect the opportunity of a full, rich, rewarding life.

For some, this does not happen easily — perhaps because of illness or accident, disability, poverty or age; perhaps because of personal or family circumstance, or because of something that puts us behind, when the race begins, or something that occurs somewhere along its way. At Social Development Canada, it is our job to see the gaps between those understandings or expectations and the reality of what is, and, with others, to do something about closing those gaps. SDC measures how we are living up to those understandings and works with others to do a better job.

Social Development Canada was created 18 months ago, inheriting from other departments a set of policies, programs and services for seniors, persons with disabilities, children, families and caregivers and communities, and inheriting the values and motivations that set them in motion. SDC's purpose is to build upon all this to ensure income security and social well-being, which strengthen Canada's social foundations and social cohesion.

It is up to SDC to help seniors make the most of their lives. It is up to SDC to ensure that their public pensions are enough to underpin the basics of their life, and to ensure that those pensions will be there next year, and 10 years from now, and 50 years from now, when they and we need them.

The February budget announced an increase to the Guaranteed Income Supplement, which by 2007 will add up to about \$400 a year for a single senior and \$700 for a couple. New funding over the next five years will total \$2.7 billion.

dire que les juristes, juste pour se couvrir, ajoutent toujours à la fin de ces projets de loi les termes suivants : « modifiant et abrogeant certaines lois ». Je n'ai jamais compris si c'était vraiment nécessaire, mais les juristes le font toujours.

Honorables sénateurs, nous avons avec nous le ministre Dryden, le ministre du Développement social. Avec lui, se trouvent M. Peter Hicks, Mme Julie Lalonde-Goldenberg et M. Mitch Bloom, du ministère.

Monsieur le ministre, merci d'être venu. Nous allons procéder à votre déclaration puis suivront quelques questions de la part de mes collègues.

**L'honorable Ken Dryden, ministre du Développement social :** Honorables sénateurs, merci de m'avoir invité à comparaître devant votre comité pour parler de la loi concernant le nouveau ministère du Développement social.

Le Sénat du Canada et les comités sénatoriaux jouent un rôle considérable pour ce qui est d'examiner des enjeux sociaux et d'aider à établir des priorités et des orientations à cet égard. À titre de ministre du Développement social je serais heureux d'avoir l'occasion de travailler avec vous.

Les Canadiens ont une certaine conception de ce qu'est être Canadien. Ce qu'on attend et exige de nous-mêmes, et ce qu'on attend et exige des autres. En tant que Canadiens, nous nous attendons à avoir une chance, une deuxième chance même. Nous souhaitons vivre une vie remplie, riche et gratifiante.

Pour certains ce n'est pas toujours facile. Parfois, la maladie, un accident, un handicap, la pauvreté, l'âge, des problèmes personnels, familiaux ou autres peuvent vous mettre hors de la course. À Développement social Canada, nous avons la responsabilité de limiter les écarts entre les conceptions et la réalité. DSC évalue la façon dont nous nous conformons à ces conceptions et collabore avec les autres pour accomplir un meilleur travail.

Développement social Canada a vu le jour il y a 18 mois, héritant d'autres ministères tout un éventail de politiques, de programmes et de services à l'intention des personnes âgées, des handicapés, des enfants, des familles, des prestataires de soins et des collectivités, ainsi que de toutes les valeurs et des motivations qui en assurent la réalisation. DSC doit s'inspirer de tout cela pour renforcer les assises et la cohésion sociales en favorisant le bien-être et la sécurité du revenu des Canadiens.

Il incombe à DSC d'aider les personnes âgées à tirer le maximum de leur vie. C'est à DSC qu'il revient de veiller à ce que les pensions publiques des aînés soient suffisantes pour vivre, en plus de veiller à ce que ces pensions soient encore disponibles l'an prochain, dans dix ans, dans 50 ans, lorsqu'ils en auront besoin, lorsque nous en aurons besoin.

Le budget de février a annoncé une augmentation du supplément de revenu garanti qui, d'ici 2007, s'élèvera à environ 400 dollars par an pour une personne âgée célibataire et à 700 dollars pour un couple. On devrait investir au cours des cinq prochaines années 2,7 milliards de dollars d'argent frais.

However, quality of life for seniors is not just measured in terms of income support. It lies in the purpose of every day. A program like New Horizons for Seniors, which also received a funding boost in the recent budget, helps those who have reached their “second life” to share their skills, experience and wisdom with others, to make their communities better and, in the process, to make their own lives better as well.

To prepare for Canada’s growing and increasingly diverse population of seniors, the government is establishing a National Seniors’ Secretariat. Working across departments, with other levels of government and with others, this will be the federal focal point for seniors.

[Translation]

Another area concern for SDC is people with disabilities. Once, people with disabilities were kept out of sight. Their disability defined them and was allowed to define them, too often even in their own minds.

More than 20 years ago, the Charter of Rights and Freedoms reinforced our understanding of equality; it reinforced as Canadians our sensitivities to this community. Now people with disabilities want to live, and insist on living, fully and completely — at school, at work, at play, in their moment-to-moment lives.

[English]

The Government of Canada has taken significant steps over the years, particularly in the areas of employment, income and taxation, to help persons with disabilities overcome many barriers to inclusion. SDC brings together the Government of Canada’s significant income support program, the CPP-Disability, with other programs and services offered by the Office for Disability Issues to promote the full inclusion of persons with disabilities in all aspects of learning, work and community.

We know that we need to do more, but we also know that we cannot do it alone. That is why SDC is working with the provinces and territories and the disability community to develop a 10-year plan of action to advance the full inclusion of persons with disabilities.

As well, I know the extensive work this committee has done in the field of mental health and mental illness. I look forward to knowing more about what you have learned and your recommendations on future approaches and priorities.

People in communities are finding innovative new ways to tackle old problems. At SDC, we help. One such innovation is through the social economy — community-based social enterprises that are entrepreneurial, but not for profit. While many Canadian communities have successfully identified their own unique approach to helping their residents, others are finding

Toutefois, la qualité de vie des personnes âgées ne se mesure pas uniquement en termes de soutien du revenu. Elle se mesure aussi en motivation, en raison de vivre la vie au quotidien. Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés — qui a également reçu un coup de pouce financier dans le récent budget — permet à ceux qui en sont à la deuxième partie de leur vie de partager leurs compétences, leur expérience et leur sagesse avec les autres, afin de rendre leurs collectivités meilleures et d’améliorer du même coup leur propre vie.

Pour se préparer à la population grandissante et de plus en plus diversifiée des personnes âgées au Canada, le gouvernement met en place un secrétariat national pour les aînés. Travaillant en collaboration avec les ministères, avec les autres ordres de gouvernement et avec d’autres intervenants, il s’agira du point de convergence des initiatives destinées aux personnes âgées.

[Français]

DSC se préoccupe également des personnes handicapées. Autrefois, on cachait les personnes handicapées que l’on définissait souvent par leur handicap et elles en venaient souvent à en faire autant.

Il y a plus de 20 ans, la Charte des droits et libertés a renforcé notre compréhension de l’égalité. Elle a rendu les Canadiens plus sensibles aux problèmes de discrimination. Maintenant, les personnes handicapées veulent vivre et insistent pour vivre pleinement chaque jour à l’école, au travail et dans leurs loisirs.

[Traduction]

Le gouvernement du Canada a pris des mesures importantes au fil des ans, notamment dans les secteurs de l’emploi, du revenu et de la fiscalité, pour aider les personnes handicapées à surmonter de nombreux obstacles à l’inclusion. DSC réunit l’important programme gouvernemental de soutien du revenu, la pension d’invalidité du RPC, ainsi que d’autres programmes et services offerts par le Bureau de la condition des personnes handicapées, pour favoriser l’inclusion totale des personnes handicapées dans tous les aspects liés à l’apprentissage, au travail et à la communauté.

Nous savons que nous devons faire davantage, mais nous savons aussi que nous ne pouvons pas y parvenir seuls. C’est pourquoi DSC collabore avec les provinces et les territoires et la communauté des personnes handicapées à l’élaboration d’un plan d’action de dix ans pour faire progresser l’inclusion des personnes handicapées.

Je suis au courant de l’énorme travail que le comité a accompli dans le domaine de la santé et des maladies mentales. J’ai très hâte d’en savoir davantage sur ce que vous avez appris et sur les approches et les priorités que vous recommandez pour l’avenir.

Dans les collectivités, des gens trouvent de nouveaux moyens novateurs pour s’attaquer à de vieux problèmes. À DSC, nous apportons notre aide. Une innovation de ce genre passe par l’économie sociale, à savoir des entreprises sociales communautaires, sans but lucratif. Bien que de nombreuses collectivités canadiennes aient trouvé leur propre façon de venir

it more difficult. By doing research into what works and sharing these strategies with other communities, SDC is working to help community-based efforts that improve the lives of Canadians.

[Translation]

Over 2.8 million Canadians provide care to seniors, to adults and children with disabilities, and to Canadians with acute and long term health problems.

For some, the demands are overwhelming. Recognizing that unpaid family caregivers need help and support, we now have a Minister of State responsible for Families and Caregivers. SDC is working with the provinces and territories, and has asked Canadians for their views in developing a comprehensive caregivers' strategy.

[English]

In our planning for the years to come, Social Development Canada has made the commitment to ensure that all Canadian children have the opportunity to get a good start in life. A comprehensive set of policies and programs, such as the Canada Child Tax Benefit and the National Child Benefit Supplement, assist parents and support and enhance the range of families' choices and circumstances. However, we know that parents of young children require more flexibility and choice. SDC, therefore, was given a mandate in last fall's Speech from the Throne to increase access to the kind of quality early-learning and child-care programs that can help families put their children on an even better life path. The Budget then announced \$5 billion over five years to move us towards this goal.

Working together, the provinces and territories and the federal government have developed a shared vision for early learning and child care, and I have been working with each province and territory on bilateral agreements in principle that will move this vision from dream to reality. Five provinces have signed these agreements so far, and we expect more to do so in the weeks and months ahead.

I will now address some of the specific aspects of the legislation. I understand that my colleague, Belinda Stronach, the Minister of Human Resources and Skills Development Canada, met with you earlier this morning. Like the legislation proposed by my colleague, the proposed Department of Social Development Act is primarily administrative and reflects the December 12, 2003, Orders-in-Council.

The vast majority of the provisions found in Part 1 of the proposed Department of Social Development Act are taken from the former Department of Human Resources Development Act. The powers, duties and functions section of Part 1, clauses 5 to 7, is the most important part of the new legislation. This section gives me, as minister, the legal powers and tools to fulfil Social Development Canada's mandate. It also allows the department to pursue the Prime Minister's commitment of strengthening

en aide à leurs habitants, d'autres ont plus de difficulté à le faire. En cherchant ce qui donne de bons résultats et en partageant ces stratégies avec d'autres collectivités, DSC s'emploie à soutenir les efforts communautaires qui améliorent la vie des Canadiens.

[Français]

Plus de 2,8 millions de Canadiens s'occupent de personnes âgées, d'adultes et d'enfants handicapés, ainsi que de Canadiens éprouvant des problèmes de santé graves ou à long terme.

Pour certains, ces soins sont énormément exigeants. En reconnaissance du fait que les aidants familiaux non rémunérés ont besoin d'aide et de soutien, nous avons maintenant un ministre d'État chargé de la Famille et des Aidants naturels. Développement social Canada collabore avec les provinces et les territoires. Il a demandé aux Canadiens d'exprimer leurs points de vue sur l'élaboration d'une stratégie complète sur les aidants.

[Traduction]

Dans notre planification des années à venir, Développement social Canada s'est engagé à veiller à ce que tous les enfants canadiens aient la possibilité de commencer leur vie du bon pied. Un train complet de politiques et de programmes aident les parents et facilitent et améliorent les choix et les situations offerts aux familles, comme la prestation fiscale canadienne pour enfants et le supplément de la prestation nationale pour enfants. Mais nous savons que les parents de jeunes enfants ont besoin de plus de souplesse et de choix. Dans le discours du Trône de l'automne dernier, on a donc confié à Développement social Canada le mandat d'accroître l'accès à des programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants de qualité susceptibles d'aider les familles à mieux aider leurs enfants à partir du bon pied. Le budget prévoit 5 milliards de dollars sur cinq ans pour nous rapprocher de cet objectif.

Ensemble, les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral ont élaboré une vision commune pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. J'ai travaillé avec chaque province et territoire à la conclusion d'ententes bilatérales de principe qui permettront de concrétiser cette vision. Cinq provinces ont déjà signé ces ententes et nous espérons que d'autres le feront dans les semaines et les mois à venir.

Je vais maintenant aborder quelques-uns des aspects précis de la législation. Je crois savoir que ma collègue, Belinda Stronach, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, vous a rencontrés plus tôt ce matin. Comme la législation proposée par ma collègue, le projet de loi relatif au ministère du Développement social est avant tout de nature administrative et respecte les décrets du 12 décembre 2003.

Les dispositions de la partie 1 de la future loi constituant le ministère du Développement social sont tirées en grande partie de l'ancienne Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines. La section traitant des attributions du ministre, aux articles 5 à 7 de la partie 1, constitue la partie la plus importante de la nouvelle loi. On y définit les pouvoirs et les outils légaux dont j'aurai besoin, en ma qualité de ministre, pour remplir le mandat de Développement social Canada. Cette section permet

Canada's social foundations by making the department the focal point for social policy development within the Government of Canada.

The new mandate will allow us to work horizontally with other federal partners, other levels of government, community organizations and others to promote social development in Canada.

I should like to draw your attention to the bill's Protection of Personal Information Code. A Protection of Personal Information Code currently exists in both the Canada Pension Plan and the Old Age Security Act to provide transparent rules for the protection and disclosure of CPP and OAS personal information. The new legislation proposes a similar code for the protection of personal information that strikes a balance between permitting disclosure and putting in place sufficient safeguards to protect personal information.

Together with the CPP and OAS codes, the department will have a comprehensive regime for the management of personal information, which will cover all programs and activities of the department, current and future.

Last, I would point out that we are using this proposed legislation as the vehicle to repeal the now obsolete 1961 Vocational Rehabilitation of Disabled Persons Act. The repeal of this act is largely a housekeeping function. It will not have an impact on persons with disabilities or on any of our existing agreements with provinces and territories. The current and more modern multilateral framework for labour market agreements for persons with disabilities eliminates the need for the VRPD agreements.

In conclusion, as I said at the beginning of my remarks, as Canadians we have certain understandings about what it is to be Canadian; what we expect of ourselves and for ourselves, what we expect of and for others. At Social Development Canada, we will not forget those understandings we share as Canadians, and we will not let others forget them either. In terms of these understandings, we will work always to close the gap between where we are and where we expect ourselves to be. That is an important task. That is why this department has been created and why this legislation has been brought forward. I hope you will give it your careful consideration.

**The Chairman:** I do not know whether you would call this a promo or an advance warning. As you commented, we are, in the last six months of our study, focusing on mental health and mental illness. We will have a number of concrete and specific

au ministère de concrétiser l'engagement qu'a pris le Premier ministre au chapitre du renforcement des assises sociales du Canada, en faisant du ministère le point de convergence du développement des politiques sociales au gouvernement du Canada.

Grâce à notre nouveau mandat, nous pourrions collaborer, dans le cadre d'une structure horizontale, avec nos partenaires fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les organismes communautaires et d'autres groupes intéressés, afin de promouvoir le développement social au Canada.

J'aimerais attirer votre attention sur le Code de protection des renseignements personnels prévu dans le projet de loi. À l'heure actuelle, la Loi sur le Régime de pensions du Canada et la Loi sur la sécurité de la vieillesse comportent un code de protection des renseignements personnels pour établir des règles transparentes de protection et de communication des renseignements personnels liés au RPC et à la SV. La nouvelle loi propose un code de protection des renseignements personnels semblable qui crée un juste équilibre entre l'autorisation de communiquer des renseignements personnels et la mise en place de mesures suffisantes pour les protéger.

Grâce à ces trois codes, le ministère disposera d'un régime global de gestion des renseignements personnels visant tous ces programmes et activités actuels et à venir.

Finalement, je voudrais vous signaler que nous nous servons du projet de loi pour recommander l'abrogation de la Loi sur la réadaptation professionnelle des personnes handicapées, qui a été adoptée en 1961 et qui est devenue désuète. Cette abrogation représente essentiellement une mesure administrative. Elle n'aura aucun effet négatif sur les personnes handicapées ni sur les accords que nous avons conclus avec les provinces et les territoires. En réalité, l'actuel cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, qui est plus moderne, fait en sorte que les ententes conclues en vertu de la loi désuète ne sont plus nécessaires.

En conclusion, comme je le mentionnais au début, les Canadiens ont une certaine conception de ce qu'est être Canadien. Ce qu'on attend et exige de nous-mêmes et ce qu'on attend et exige des autres. À Développement social Canada, nous n'oublierons pas cette conception que nous partageons avec les Canadiens, et nous ne permettrons pas non plus que d'autres l'oublient. Et au regard de cette conception, nous travaillerons toujours à combler l'écart entre les étapes franchies et le chemin qu'il reste à parcourir. Il s'agit d'une tâche importante. C'est pourquoi ce ministère a été créé et pourquoi ce projet de loi vous est présenté. J'espère que vous y accorderez toute votre attention.

**Le président :** Je ne sais pas si on pourrait appeler ça une promotion ou un avertissement préalable. Comme vous l'avez dit, au cours des six derniers mois de notre étude, nous nous concentrons sur la santé mentale et la maladie mentale. Nous

recommendations aimed at your department, ranging from some changes that are required in CPP disability to some issues relating to mental illness among children, and so on.

Unlike many parliamentary committees that have a tendency to give general recommendations based on a previous report, in our case you should make the assumption that they will be concrete and fully costed. We will look forward to discussing those with you, because one of the interesting things about public expenditures on those who suffer from mental illness is that only about 30 per cent, whether provincial or federal, comes from the health department. The vast majority comes from community service departments or from social service departments and so on.

Interestingly enough, in terms of the impact the Government of Canada has on Canadians with mental illness, your department has a much greater impact than the health department has. That is because of the way the programs are structured and the fact that these people need many social services.

By way of comment, we do look forward to working with you and your officials come the end of the year, because there is a significant amount that you can do for people who are mentally ill, who frankly have kind of disappeared from the political agenda for far too long. As you commented in your opening statement, 20 or 25 years ago we started to make real progress on people with physical handicaps, and the time has come to embark on a similar attack to improve the lives of those who have mental illness.

I do not know if you want to make a comment on that. I was really telling you that that is where we are going and you guys will be very much affected. That was the purpose of my comment.

**Mr. Dryden:** I look forward to that. One of your challenges, I believe, as you work through that, and it will be a challenge for us all after, is to try to find a means of telling that story in a powerful enough way that it moves closer to a front burner. It is a challenge that we have in the area of disabilities now.

One thing that strikes me about the way we have chosen, probably out of frustration, to try to tell those stories is that we do it with the loudness of the numbers, and the numbers get larger and larger, hoping and assuming that if they get large enough the public will respond in a certain way. I do not think that is what happens. We get to a certain point where those numbers, instead of becoming energizing, become de-energizing. The challenge for you and the challenge for us is to find a way of taking those numbers, of finding the implications of those numbers and conveying those implications in a way that expresses the real power and energy behind them.

avons un certain nombre de recommandations précises et concrètes à faire à votre ministère, qui vont de certains changements nécessaires à la prestation d'invalidité du RPC jusqu'à certaines questions liées à la maladie mentale chez les enfants, et cetera.

Contrairement à de nombreux comités parlementaires qui ont tendance à donner des recommandations générales basées sur un rapport antérieur, dans notre cas, vous devrez vous attendre à ce qu'elles soient concrètes et entièrement chiffrées. Nous sommes prêts à en discuter avec vous, parce que l'un des aspects intéressants des dépenses publiques pour ceux qui souffrent de maladies mentales est que seulement 30 p. 100 des fonds, que ce soit au niveau provincial ou fédéral, viennent du ministère de la Santé. La grande majorité des fonds provient de ministères d'aide sociale ou de ministère de services sociaux, etc.

Fait intéressant, en ce qui concerne l'influence que le gouvernement du Canada a sur les Canadiens souffrant de maladies mentales, votre ministère a une bien plus grande influence que le ministère de la Santé. C'est à cause de la structuration des programmes et du fait que ces personnes ont besoin de nombreux services sociaux.

Comme commentaire, j'aimerais dire que nous sommes prêts à travailler avec vous et avec vos représentants à la fin de l'année, parce qu'il y a un nombre important de choses que vous pouvez faire pour les gens qui souffrent de maladies mentales et qui ont franchement pratiquement disparues de l'ordre du jour politique depuis trop longtemps. Comme vous l'avez dit dans votre exposé, il y a 20 ou 25 ans, nous avons commencé à faire de véritables progrès pour les handicapés physiques et il est grand temps de se lancer dans une attaque semblable pour améliorer la vie de ceux qui souffrent de maladies mentales.

Je ne sais pas si vous voulez faire un commentaire sur ce sujet. Ce que je voulais vous dire en réalité c'est que c'est l'orientation que nous avons prise et vous allez en être très affectés. C'était le but de mon commentaire.

**M. Dryden :** Je m'en réjouis. L'un de vos défis, je crois, à mesure que vous progressez, et cela deviendra un défi pour nous tous, sera de trouver un moyen d'expliquer la chose avec suffisamment de conviction pour qu'elle acquière une certaine actualité. C'est un défi que nous avons dans le domaine des handicaps à l'heure actuelle.

L'une des choses qui me frappent sur la manière que nous avons choisie pour raconter ces histoires, peut-être par frustration, c'est que nous le faisons maintenant à coup de chiffres, et les chiffres sont de plus en plus importants, en espérant et en supposant que devant l'ampleur du problème, le public réagira d'une façon ou d'une autre. Je ne crois pas que ce soit ce qui se passe. Nous en arrivons à un point où ces chiffres, au lieu de susciter des réactions positives, suscitent le contraire. Le défi, tant pour vous que pour nous, est de trouver un moyen d'utiliser ces chiffres, de trouver les répercussions qu'ils auront et de transmettre ces répercussions d'une manière qui exprime le véritable pouvoir et la véritable force que revêtent ces chiffres.

**The Chairman:** We totally agree with you, and we will have a major thrust dealing with exactly how we attack the stigma and discrimination that exists in this country:

**Senator Keon:** Thank you for coming here, minister. It is nice to see you.

I asked Ms. Stronach, who appeared just before you, how she envisaged controlling growth. Returning to the recommendation of the standing committee of the House in 2000, essentially they said that HRDC, as it was structured then, was fundamentally too big and unruly; that may be a bit harsh, but that is what they said. They said that it had to be broken up and made into more efficient components. We now have two bills before us creating two separate entities.

The Director General responded that their mandate is to function within the financial limits of the previous HRDC, but I mentioned that, having spent my life in Ottawa and known many people in the civil service, I do not think that ever happens. There are upsizes and downsizes and so forth. Usually, when something new is created, there is growth.

I will ask you a difficult question which you probably have not had time to really think about, but how do you see your new organization being developed from the resources within the old organization? You will have many new initiatives. You will not, I think, have the expertise you need within your organization for the new initiatives. You will have to redeploy people. In my opinion, you will have to bring some new ones in. How do you see the development of it?

**Mr. Dryden:** To go to your original point first and then work from that, it is a good idea to split up the one larger department. You described the previous department as too big and unruly, and I think it was. At that time I was just looking at it as an outsider, but once something gets big and unruly, it only tends to get bigger and more unruly, and when it becomes big enough and unruly enough it loses a focused definition. Once there is not that kind of definition, then it becomes a catch-all. It becomes a place where the next new program that seems to be important will find its new home, whether it entirely fits there or not. It may well fit marginally better there than it does somewhere else, so it ends up there. Bigger becomes even bigger, and unruly becomes more unruly.

At a certain point, one of the difficulties with the previous department was that it lost coherence in that way. We begin, each of us as individual departments, with a greater coherence and a greater chance, with a greater coherence, to remain that way.

That being said, your question is a good question and a right question. If the two words "social development" are taken for what they actually mean, our responsibility, as I said in my own remarks, is to try to take what we, as Canadians, see as what it is we are, and what we expect for ourselves and expect for

**Le président :** Nous sommes tout à fait d'accord avec vous et nous allons nous lancer fortement dans ce sujet précis, à savoir comment s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination qui existent dans ce pays.

**Le sénateur Keon :** Merci d'être venu, monsieur le ministre. C'est un plaisir de vous voir.

J'ai demandé à Mme Stronach, qui a comparu avant vous, comment elle envisageait de contrôler la croissance. Si l'on revient à la recommandation du comité permanent de la Chambre en 2000, on disait que DRHC, tel qu'il avait été structuré à l'époque, était fondamentalement trop lourd et trop désordonné. Cela peut sembler un peu dur, mais c'est ce qu'ont dit les membres du comité, à savoir que ce ministère devait être séparé en plusieurs composantes plus efficaces. Nous avons maintenant devant nous deux projets de loi permettant de créer deux entités distinctes.

Le directeur général a répondu que leur mandat consistait à fonctionner dans le cadre de limites financières de l'ancien DRHC, mais j'ai mentionné qu'ayant passé ma vie à Ottawa et connu de nombreux fonctionnaires, je ne crois pas que ce genre de chose se produira. Il y a du pour et du contre. Généralement, quand quelque chose de nouveau est créé, il y a croissance.

Je vais vous poser une question difficile, à laquelle vous n'avez peut-être pas eu le temps de vraiment réfléchir, mais comment voyez-vous le développement de votre nouvelle organisation à partir des ressources de l'ancienne? Vous aurez de nombreuses nouvelles initiatives. Vous ne disposerez pas, il me semble, de la spécialisation dont vous avez besoin au sein même de votre organisation pour les nouvelles initiatives. Il va vous falloir redéployer des gens. À mon avis, il va falloir faire venir de nouvelles personnes. Comment voyez-vous ce développement?

**M. Dryden :** Je vais commencer par votre idée du début, il me semble que c'est une bonne idée de diviser le gros ministère. Vous avez dit que l'ancien ministère était trop lourd et chaotique, et je crois que vous avez raison. À ce moment-là je le considérais la chose de l'extérieur, mais lorsque quelque chose commence à être lourd et désordonné, ces travers s'accroissent, à tel point que l'organisation à cause de sa lourdeur perd une définition claire. Une fois que ce type de définition est perdu, cela devient un peu n'importe quoi. Cela devient un endroit, où le prochain nouveau programme qui semble être très important, trouvera sa place, qu'elle lui corresponde ou non. Il peut s'y intégrer de façon marginale mieux qu'ailleurs, alors finalement il se retrouve là. La lourdeur de l'organisme et son état chaotique ne font que s'accroître.

À un certain point, l'une des difficultés avec l'ancien ministère était qu'il perdait de sa cohésion de cette façon-là. Nous commençons, chacun d'entre nous en tant que ministères individuels, avec une cohésion encore plus importante et encore plus de chance de demeurer ainsi.

Ceci dit, votre question est une bonne question et une question juste. Si les deux termes « développement social » sont compris dans leur acception réelle, notre responsabilité, comme je l'ai dit dans mon propre exposé, est de prendre ce que nous, les Canadiens, voyons comme étant ce que nous sommes, et ce que

others, and to try to translate that into a standard, so that, working with others, we can use that standard to see how we are doing.

Right now, essentially, we are defined by particular areas: children, and the programs we provide for children; seniors, and what it is we provide for seniors; persons with disabilities, and what it is we provide for persons with disabilities; the voluntary community; the caregivers. If we are to do our job properly, at the very least, we need to see across those dividers to a life and to see those different elements as simply parts of a life or stages of a life but very much connecting them as a life.

Certainly, there will be a further defining of this department. In the event that there is growth in the department, I hope and assume — and will work towards that end — that it will be the right kind of growth, the growth that comes out of the priorities that the government has and the priorities that Canadians have to do a better job in providing these kinds of social understandings that Canadians have.

**Senator Keon:** Thank you for that. I wish to return to two points. First, I hope you will accept a bit of humour, but I notice there is talk about expanding the National Council on Welfare from 13 to 15. My experience through my life and from serving on a number of these things is that the bigger they are, the “badder” they are. There is a certain critical amount of intellectualism you need to gather around the table, but once you go beyond a critical point, you are relegated to having the chairperson sort of directed by the bureaucrats to giving everyone an opportunity to say their little thing, and then everyone goes home, as opposed to the good councils that roll up their sleeves and really do a job. I would hope that, rather than expanding this council, you will take it back to 12.

I heard with amusement that one of the greatest councils ever assembled was 12. It was assembled by the first leader of the Christian community and he did pretty well over the next 2,000 years. I hope you will keep that in mind.

**Senator Carstairs:** That did not turn out to be very good.

**Senator Keon:** You can say what you like, but they got the job done.

**Senator Cordy:** We are still talking about it years later.

**Mr. Dryden:** What would today be like if there had been 15?

**Senator Keon:** There could have been two Judases.

On a serious note, I want to bring you back to the predicament of seniors that you raised. It is a truly serious predicament, particularly for seniors who are self-employed throughout their professional lives. My own profession, the medical profession, had large numbers of these people. They retired thinking they were fine, and most of the financial analysts were projecting revenues of 8 per cent or 10 per cent from their investments. Now

nous attendons de nous et des autres, et d'essayer de concrétiser cela en une norme de sorte que, en travaillant avec les autres, nous pouvons utiliser cette norme pour voir comment nous nous débrouillons.

À l'heure actuelle, fondamentalement, nous sommes définis par des domaines particuliers : les enfants, et les programmes que nous leur fournissons. Les personnes âgées, et les services que nous leur fournissons. Et il en va de même pour les handicapés; la communauté des bénévoles, les aidants naturels. Si nous devons faire notre travail comme il faut, il faut au moins voir au-delà de ces éléments qui séparent nos vies et de les considérer simplement comme des tranches ou des étapes d'une vie, tout en ayant soin d'en voir les liens en tant que vie.

Certainement, nous avons besoin de définir davantage les choses dans ce ministère. Advenant une croissance dans ce ministère, j'espère et je suppose, et je m'y emploierai, qu'il s'agira de la bonne sorte de croissance, celle qui découle des priorités du gouvernement et des priorités des Canadiens, afin de faire un meilleur travail dans notre expression de ce type de compréhension sociale qu'ont les Canadiens.

**Le sénateur Keon :** Merci de votre réponse. Je voudrais revenir à deux points. Tout d'abord, j'espère que vous accepterez un petit peu d'humour, mais je remarque qu'on parle d'agrandir le Conseil national du bien-être social, passant de 13 à 15 membres. Au cours de ma vie et, pour avoir siégé à un certain nombre de ces conseils, j'ai appris que plus ils sont nombreux, pires ils sont. Se réunir autour d'une table nécessite un certain degré critique d'intellectualisme nécessaire, mais au-delà de ce point critique, vous finissez par avoir les bureaucrates qui dirigent le président, donnant chacun la possibilité de faire son petit laïus, puis tout le monde rentre chez soi à la différence des bons conseils où les gens relèvent leurs manches et font du travail concret. J'espérais qu'au lieu d'ajouter des membres à ce conseil, vous en reviendriez aux 12 membres initiaux.

J'ai été amusé d'apprendre que l'un des plus grands conseils jamais réuni comptait 12 membres. Il a été réuni par le premier dirigeant de la communauté chrétienne et il s'en est très bien tiré pendant les 2 000 prochaines années. J'espère que vous ne l'oublierez pas.

**Le sénateur Carstairs :** Les résultats n'ont pas été très brillants.

**Le sénateur Keon :** Vous pouvez bien dire ce que vous voulez, mais ils ont fait du bon boulot.

**Le sénateur Cordy :** Nous en parlons toujours des années plus tard.

**M. Dryden :** Où en serions-nous aujourd'hui s'ils avaient été 15?

**Le sénateur Keon :** Il pourrait y avoir eu deux Juda.

J'aimerais revenir aux choses sérieuses et vous parler des difficultés des aînés que vous avez évoquées. Ce sont de graves difficultés, tout particulièrement pour les aînés qui ont travaillé à leur propre compte pendant toute leur carrière. Il y avait dans mon propre domaine, la profession médicale, un grand nombre de ces gens. Ils ont pris leur retraite en croyant que tout irait bien et la plupart des analystes financiers projetaient que leurs

many of them have either no revenues or negative revenues. The revenues generated from their investments are not even enough to pay the financial managers, in many cases. Many of them slipped back badly, as you know very well, from the late 1990s up to the early 2000s. They are really in a dreadful predicament.

Seniors' pensions do not bring seniors over the poverty line now. This whole area needs a careful look. It needs more than throwing a little money into Old Age Security. Many of these people are now suffering hardships. I think it will get a lot worse for them.

**Mr. Dryden:** The addition of two members has to do with covering the other two territories that have not been represented. That is the rationale. Given that as the rationale, it would seem pretty difficult to go to 16 or 17 and then the rest. We are where we are now, and that number will not change. I understand the challenge of having the right mass at the table, and finding a way to deliver on it.

The whole question of seniors interests me greatly. Earlier, we were talking about how to frame messages concerning mental health and disability. Another of the challenges is how to frame a message for seniors. The beginning of the framing is to say that we are living longer and living healthier. Both statements are true and both are interesting. I am not sure that they capture enough to make one start to think of this in a different way.

For me, at least, the way to frame it is to say this: because we are living longer and healthier, we will live about one quarter of our lives as seniors. That is an undeniably long time. That is not an accident. That is not something that five years from now will start to change. If we are to be living that length of time as seniors, which is longer than we live as children, then it starts to make one think about the life of a senior.

Recently, in Quebec, there were federal-provincial-territorial meetings on seniors. A number of interesting things came out around the table. Of course, at meetings like that we all talk about what it is we have done. However, the basic message, regardless of what has been done to date, is that we are at the beginning of what it is we will be doing in this area.

A lot of it will come out of the understanding that this is a life, not a category. As a life, it has all the different elements, motivations and desires that any life has. As all of us know, at age 64 and 364 days, you are not really a different person from what you will be at age 65 and one day. You have all the same kinds of ambitions and hopes in your life; yet you have fewer instruments to realize them.

placements leur rapporteraient 8 ou 10 p. 100. Or, maintenant un grand nombre d'entre eux ont soit aucun revenu ou des revenus négatifs. Le rendement de leurs placements ne suffit pas, dans bien des cas, à rémunérer les gestionnaires financiers. Comme vous le savez fort bien, bon nombre d'entre eux ont vu leur situation financière se dégrader sérieusement à la fin des années 90 et au début des années 2000. Ils se retrouvent dans une situation vraiment catastrophique.

Les pensions des aînés ne sont pas suffisantes pour qu'ils remontent au-dessus du seuil de la pauvreté. Il faut examiner toute cette question. Il ne suffit pas de rajouter des poussières à la sécurité de la vieillesse. Nombre de ces gens vivent maintenant dans la misère. Je crains que leur situation ne continue de se dégrader.

**M. Dryden :** Nous prévoyons ajouter deux membres qui représenteront les deux territoires qui autrement ne seraient pas représentés. Voilà l'explication. Compte tenu de cela, ce serait plutôt difficile de passer à 16 ou à 17. Voilà où nous en sommes et le chiffre ne changera pas. Je comprends toute la difficulté qu'il y a à choisir un nombre optimal et à trouver le moyen de faire en sorte qu'ils puissent s'acquitter de leur mission.

Toute la question des aînés m'intéresse au plus haut point. Plus tôt, nous avons parlé des moyens à mettre en œuvre pour bien faire passer les messages concernant la santé mentale et l'invalidité. C'est un défi comparable d'essayer de formuler les messages à l'intention des aînés. Il faut dans un premier temps faire comprendre que nous vivons plus longtemps et que nous vivons en meilleure santé. Ces deux affirmations sont vraies et les deux sont intéressantes : je ne suis pas certain qu'elles soient suffisantes pour nous amener à voir les choses sous un autre angle.

Pour ma part, j'estime que la meilleure façon de faire passer le message c'est de dire que vu que nous vivons plus longtemps et en meilleure santé, nous passons environ le quart de nos vies dans la catégorie des aînés. Personne ne contestera que cela représente de nombreuses années. Ce n'est pas un accident. Ce n'est pas une situation qui commencera à changer dans cinq ans. Si nous passons aussi longtemps à vivre comme aînés, plus longtemps que nous ne passons à vivre comme enfants, alors cela nous amène à réfléchir à la vie des aînés.

Récemment, au Québec, il y a eu des rencontres fédérales-provinciales-territoriales sur les aînés. La discussion a fait ressortir un certain nombre d'idées intéressantes. Bien entendu, lors de rencontres comme celle-là, nous faisons tous état de nos réalisations. Toutefois, le message essentiel reste, peu importe ce que nous avons fait jusqu'à maintenant, les efforts que nous ferons dorénavant n'en sont qu'à leur début.

Nos initiatives partent du principe que nous parlons d'une vie et non pas d'une catégorie. Notre clientèle a les motivations et les aspirations qu'ont toutes les personnes. Comme nous le savons tous, une personne qui atteint l'âge de 64 ans et 364 jours n'est pas du tout différente de ce qu'elle sera à l'âge de 65 ans plus un jour. Cette personne a toujours les mêmes ambitions et les mêmes espoirs mais dispose de moins de moyens pour les réaliser.



We talk about quality of life in terms of income and health. However, I do not know that we talk very often about quality of life in terms of purpose. For most seniors on most days, health and income are not their primary thoughts. What is their primary thought? It is: "What am I doing today?" That will determine how they feel.

I was lucky that I had parents who found their purpose after they retired, and they did not know it. They thought their purpose had been in the first 60 years of their lives, but they discovered that their purpose was in their last 30 years, and they were very lucky because of it.

The wonderful thing in starting to look at seniors in this way is that it gets into all of the questions you are talking about. It gets into the question of mandatory retirement age. It gets into questions that are very difficult to deal as one-offs. However, set in the context of a life and the way in which people live, they are good entrees into all of that. It is something that I would like to do more work on in the time that I have as Minister of Social Development.

**Senator Keon:** I think the financial question for seniors is truly serious.

**Mr. Dryden:** Senator Keon, that will be one of the challenges. When you look realistically at the dimensions of our income supplements relative to the rest of the world, we do pretty well. If we want our seniors to do better, it may well be that the answer does not reside there directly but rather more in the way in which we were talking about a moment ago. That is to say, how do we understand that senior's life and allow for certain flexibilities within that life that will enhance his or her ability to deal with the problems that you are talking about.

**Senator Keon:** I agree with what you have said, and I understand it. I hope you can get it focused and do something about it because it is important.

**Senator Fairbairn:** Welcome to the committee. I was struck by your phrase "seeing across dividers." For a long time, I followed the department in which your responsibilities used to lie in. What has happened with the division is a very good thing in terms of being able to put a direct focus on certain issues that otherwise would be part of another focus.

The other thing that I see in your department and in your responsibilities is that so much of what you do will also draw in your colleagues, because they will have a piece of it somewhere along the line.

I want to address the matter of early childhood development, minister. You might not remember this because it is a long time ago. The first time I met you was not during your former profession. I was startled to find you promoting literacy among children. I have never forgotten that. It seems very appropriate

Quand nous parlons de qualité de vie, nous songeons au revenu et à la santé. Cependant, je crois que nous ne concevons pas très souvent la qualité de vie sous l'angle des aspirations. La plupart du temps, les aînés sont préoccupés par leur santé et leur situation financière. À quoi pensent-ils surtout? Ils se disent : « Qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui? » C'est ce qui détermine comment ils se sentent.

J'ai été chanceux d'avoir des parents qui ont trouvé une raison de vivre après leur retraite, et ils ne le savaient pas. Ils croyaient qu'ils avaient eu une raison de vivre pendant les 60 premières années de leurs vies mais ils ont découvert que leur vraie raison de vivre, ils l'avaient trouvée pendant les 30 dernières années de leurs vies, et ils étaient très chanceux en cela.

Ce qui est merveilleux dans cette façon d'envisager ainsi la vie des aînés c'est que cela nous permet d'aborder toutes les questions que vous avez évoquées. Cela soulève la question de l'âge de la retraite obligatoire et toute une série de questions auxquelles il est très difficile de trouver des solutions ponctuelles. Toutefois, quand on replace ces questions dans le contexte d'une vie et de la qualité de vie des gens, ce sont d'excellents points de départ. J'espère pouvoir explorer plus à fond ces questions pendant la durée de mon mandat de ministre du Développement social.

**Le sénateur Keon :** Je crois que pour les aînés, leur situation financière est très préoccupante.

**M. Dryden :** Sénateur Keon, ce sera l'un des défis que nous tenterons de relever. Si vous comparez de façon réaliste nos suppléments de revenu à ceux qui sont versés dans d'autres pays, vous devez admettre que nous sommes plutôt généreux. Si nous voulons améliorer le bien-être de nos aînés, il se peut que la solution ne se trouve pas là directement mais plutôt dans les autres initiatives dont nous avons parlé il y a un instant. Nous devons chercher à mieux comprendre la nature de la vie des aînés et permettre qu'il y ait une certaine souplesse grâce à laquelle ils seront mieux en mesure d'affronter les problèmes dont vous avez parlé.

**Le sénateur Keon :** Je suis d'accord avec ce que vous dites et je comprends bien votre message. J'espère que vos efforts seront bien ciblés et que vous trouverez des solutions, parce que c'est important.

**Le sénateur Fairbairn :** Bienvenue au comité. J'ai été frappée par votre expression « voir au-delà des cloisons ». Je suis depuis longtemps les activités du ministère dont relevaient déjà vos responsabilités. La scission du ministère a été une très bonne chose puisqu'elle a accru la possibilité de se concentrer sur certains enjeux qui seraient autrement restés au second rang.

L'autre avantage que je vois dans ce nouveau ministère qui est le vôtre c'est que bon nombre de vos collègues seront aussi mobilisés puisqu'ils seront appelés à travailler sur les mêmes dossiers.

Monsieur le ministre, j'aimerais parler du développement de la petite enfance. Vous ne vous souvenez peut-être pas de ce dont je vais parler, parce que cela ne date pas d'hier. Je ne vous ai pas rencontré pour la première fois quand vous exerçiez votre précédent métier. J'ai été surprise de vous voir faire la

that you should be the one taking over what I think is one of the most important issues when we talk about learning, that is, early childhood development; it is very satisfying that we are finally accepting that little folks can start to absorb and learn when they are 18 months and on.

Other than to tell you to go for it, my only other comment to you is that you must never forget that many of the kids who will have the opportunities about which we are speaking will go home after a great day at kindergarten, for example, and they will walk into a home without books or a home in which the parents cannot read. That troubles me, which is why I am continuing to encourage and take part in the issue of literacy. Early childhood development is a huge part of that, but it has to be seen in the context of there being adults in this country with small children and yet those adults themselves have not had the opportunity or the inspiration to learn.

It is good that the two departments will be separate. However, through the National Literacy Secretariat or by other means, they should be able to communicate on the matter.

Our committee addressed the issue of health care. Early on in our study, we heard a great deal about how our young people suffer from obesity as a result of their lifestyles. That shocked us at first, but we now know it is common knowledge.

When I begin addressing that, it brings me into your former profession in the world of sports. There is such a connection with health, disabilities, and sports that should be pulled together but is not.

I understand there are discussions going around about the degree to which sports, unlike the way it used to be, are not part of the development of young people in this country and accessibility to a large degree is the problem. If you are in a community that is running short of funds, one of the first things to be removed is the arena or the gym. When you factor this in with the needs of children or adults with disabilities, it is even more of a concern.

I am wondering if some of the work you will be doing within the department involves having conversations with colleagues who have responsibilities in the sports area. It would be a helpful thing to have that because it is a way of giving people opportunities, helping them grow, and getting them out of the situation they are in. I doubt that there is any group in the country that is more representative of that, or could be of any more help in getting messages across, than our disabled athletes who perform as Paralympians.

**Mr. Dryden:** At the start you mentioned the delivery of programs; we do not have many programs in the first place. In order for us to do what we would like to do, we have to work with others.

**Senator Fairbairn:** Exactly.

promotion de l'alphabétisation parmi les jeunes. Je n'ai jamais oublié cela. Cela me semble tout à fait approprié que vous ayez pris la relève d'un des dossiers qui compte parmi les plus importants lorsque nous parlons d'apprentissage, à savoir le développement de la petite enfance. Je me réjouis de voir que nous acceptons en fait que les petits puissent commencer à absorber de l'information et à apprendre dès l'âge de 18 mois.

Sauf vous souhaitez bon succès, je n'ai qu'une chose à ajouter et c'est que vous ne devez jamais oublier que bon nombre des enfants qui profiteront des chances dont nous parlons rentreront probablement chez eux après une merveilleuse journée au jardin d'enfants, par exemple, et retrouveront un foyer sans livre ou un foyer où les parents ne savent pas lire. Cela me préoccupe et c'est pour cela que je continue de militer pour la cause de l'alphabétisation. Le développement de la petite enfance en est un volet extrêmement important et il ne faut pas oublier qu'il y a dans notre pays des adultes qui ont des petits-enfants et qu'ils n'ont pas eu eux-mêmes la possibilité ou le goût d'apprendre.

C'est une bonne chose que les deux ministères seront scindés. Toutefois, ils devraient pouvoir communiquer au sujet de l'alphabétisation, par l'entremise du Secrétariat national à l'alphabétisation ou autrement.

Notre comité a examiné la question des soins de santé. Au début de notre étude, nous avons entendu parler énormément de ces jeunes qui souffrent d'obésité en raison des modes de vie qu'ils choisissent. Cela nous a renversé au début mais nous savons maintenant que c'est un fait bien connu.

Ce sujet m'amène à parler de votre précédente carrière, quand vous étiez sportif. Il existe un lien entre la santé, l'invalidité et les sports qui devrait être mis en relief mais qui ne l'est pas.

Je sais que des discussions sont en cours dans le but de déterminer dans quelle mesure les sports ont cessé de faire partie du développement des jeunes dans notre pays l'une des principales raisons étant la difficulté d'accès. Les collectivités qui doivent comprimer leurs dépenses coupent souvent en premier lieu le financement pour l'aréna ou le gymnase. Cette situation est encore plus préoccupante lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des enfants ou des adultes handicapés.

Je me demande si dans l'exercice de vos fonctions vous aurez des conversations avec vos collègues qui ont des responsabilités en ce qui a trait au sport. L'accès au sport est très utile parce que c'est une façon d'aider les gens à s'épanouir et à améliorer leur situation. Aucun groupe au Canada ne le prouve mieux et n'est mieux placé pour faire passer ce message que le sont nos athlètes handicapés qui participent aux Jeux paralympiques.

**M. Dryden :** Au début, vous avez parlé de l'exécution des programmes; nous n'avons pas dans un premier temps un grand nombre de programmes. Pour que nous puissions faire tout ce que nous voulons faire, nous devons travailler avec d'autres.

**Le sénateur Fairbairn :** Exactement.

**Mr. Dryden:** We must be influential. The way we can become most influential, going back to what I was saying before, is through understanding, creating, caring, and pursuing a very compelling story, connecting the pieces, and getting those pieces out there in some kind of way that people understand and therefore put pressure on other entities to get involved and to add their piece to the whole thing.

You referred to the learning part of the situation. One thing has really frustrated me for a long time, and it probably started when I was a youth commissioner dealing mostly with unemployed kids who were in their early 20s and had dropped out of school; essentially, what we were providing were second-chance possibilities under the Second Chance Program. They were not great second chances. They were okay, they were better than nothing, but they were not great.

What we clearly have in our school system is one stream. We have an academic stream and we have “other.” That does not represent a stream; it represents “other”. It makes no sense to anyone, and nobody knows what it is. Teachers, employers, and parents do not know what “other” is. We say that “other” should be training, but it is not. There is no attraction to “other”; you cannot sell it.

In our early 20s we talk about training as lifelong learning. The wonderful phrase of “lifelong learning” has ended up being monopolized and boxed into a certain age and circumstance of person, when really what we need to be doing is taking back the phrase and having it mean exactly what it says. It should include early learning and child care as well as learning at age 40, 50 and as seniors. It should represent the understanding that we are learning beings. What makes us special as human beings is the fact that we learn at all different stages of our life, and that means connecting.

With respect to the problem of obesity in children, it is one of the things we can seize on as opportunities to make change. It is a little opportunity — not necessarily little, but it can begin as a little opportunity — in terms of early learning and child care.

You talked about health, disability, sports, obesity and connecting all of those things. Sports are not really related as closely to obesity as many of the other things are, but I think sports have become something that is quite organized, and you either do it in an organized way or you do not do it.

I think obesity emerges out of a style and pattern of life and out of habit. In the Olympics we have gold medal winners, and perhaps through their inspiration they will change things, in that people will decide, for instance, that they want to be a gymnast, and that will generate the kind of fitness and habits we want, and we will move away from obesity. I do not think there is

**M. Dryden :** Nous devons essayer d'exercer une influence. Nous pouvons le faire, comme je le disais plus tôt, en faisant preuve de compréhension, de créativité, de compassion et en jouant un rôle rassembleur qui permettra de faire passer le message et d'inciter les gens à apporter leur pierre à l'édifice.

Vous avez parlé de l'apprentissage. Depuis longtemps, une chose me frustre et cela remonte sans doute à l'époque où j'étais commissaire à la jeunesse et que je m'occupais surtout de jeunes dans le début de la vingtaine qui étaient au chômage et qui avaient abandonné leurs études. Nous leur offrions essentiellement la possibilité de reprendre leur vie en main dans le cadre du programme Seconde chance. On ne peut pas dire que c'était des secondes chances extraordinaires. Elles n'étaient pas mal, c'était mieux que rien, mais ce n'était pas merveilleux.

Dans notre système scolaire, nous avons essentiellement un volet de formation général et un volet « autres ». Il ne s'agit pas d'une formation ciblée mais tout simplement « autres ». Personne ne comprend de quoi il s'agit au juste. Les enseignants, les employeurs et les parents ne savent pas ce que désigne le terme « autres ». Nous prétendons que ceux qui tombent dans cette catégorie « autres » doivent recevoir une formation, mais ce n'est pas le cas. C'est une option peu attrayante; on trouve difficilement des preneurs.

Quand nous sommes au début de la vingtaine, pour nous la formation équivaut à l'apprentissage tout au long de la vie. Cette merveilleuse expression « apprentissage tout au long de la vie » a fini par être monopolisée pour désigner un groupe particulier de personnes d'âge et de situation semblable alors que nous devrions nous réapproprier cette expression pour qu'elle reprenne son sens originel. Elle doit inclure l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde à la petite enfance aussi bien que l'apprentissage des gens de 40 ans, 50 ans, voire des aînés. Cette expression doit témoigner du fait que nous sommes des êtres apprenants. Ce qui distingue les êtres humains c'est que nous apprenons à toutes les étapes de notre vie.

Quant au problème de l'obésité chez les enfants, c'est un domaine dans lequel nous pouvons en profiter pour apporter des changements. Nous pouvons prendre à cet égard des initiatives, même si elles sont modestes dans un premier temps, dans le contexte de l'apprentissage des jeunes enfants et des soins de garde à la petite enfance.

Vous avez parlé de santé, d'invalidité, de sports, d'obésité et du lien qui existe entre toutes ces choses. Le sport n'est peut-être pas aussi étroitement lié à l'obésité que de nombreux autres facteurs mais je pense que les sports sont devenus une activité bien organisée et se pratiquent de cette façon ou pas du tout.

Je crois que l'obésité est le résultat d'un mode de vie et d'habitudes. Au Jeux Olympiques, nous avons des gagnants de médailles d'or qui peuvent être une source d'inspiration et qui peuvent amener les gens à changer leur mode de vie et à décider, par exemple, qu'ils veulent devenir gymnastes et qui les inciteront à faire du conditionnement physique et à adopter des modes de

inspiration in the way it changes our lifestyles. I think obesity is a habit, which is day after day. Habits can begin early and do begin early.

I think over time there could be an impact in the early learning and child-care circumstance and setting. If we do it right, some of those habits will begin fairly early: Movement, exercise, engaging in something physically — those things will have a far greater impact on obesity than anything else.

[Translation]

**Senator Gill:** You are responsible for a fundamental, important area, social development in Canada. I would like to know what lines of communication you have with the Department of Indian Affairs, and the Department of Health, which, in fact, is responsible for dealing with first nations. Are there lines of communication; what type of relations do you have with these departments? I would like to know what type of impact, in terms of social development, you can make on first nations in this country.

[English]

**Mr. Dryden:** Whatever lines of communication we have are ones that we will need to improve.

One of the particular areas will be through early learning and child care. Out of \$5 billion over five years, \$100 million will go to First Nations. It is very much our understanding, as well as that of the Minister of Indian Affairs and Northern Development, that education, learning and development are fundamental to doing better in that area. It has to involve learning and development.

About 10 years ago I wrote a book on schools. I went back to school and attended class the whole year in order to observe the people in the classroom. There is an incredible range of people in the classroom, with an incredible range of backgrounds. We are getting used to difference; we are not so startled by it. We no longer do double takes at difference. There is a much better opportunity for First Nations children and soon-to-be adults to do better as adults because the adult world will react much better to difference than has been the case historically.

However, we must do much better at the earlier stages to allow for the opportunity that is increasingly there for the adult. That opportunity is not to be missed. It is part of our responsibility to work with them, and it is part of the responsibility of the Department of Indian Affairs and Northern Development to work with us. That is part of developing the right kind of approach and the right kind of package for early learning and child care for kids in First Nations communities. We know the potential impact of our doing it right or not doing it right.

vie saine ce qui nous permettra de réduire la prévalence de l'obésité. Je ne crois pas qu'on puisse parler d'inspiration quand il s'agit de changer de mode de vie. Je crois que l'obésité est une habitude reproduite jour après jour. Les habitudes sont acquises très tôt dans la vie.

Je crois que l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde à la petite enfance rapporteront des dividendes au fil du temps. Si nous faisons bien les choses, certaines de ces bonnes habitudes seront prises dès le bas âge : mouvement, exercice, activité physique, ces choses auront une bien plus grande incidence sur l'obésité que toute autre chose.

[Français]

**Le sénateur Gill :** Vous avez des responsabilités dans un domaine fondamental, important, le développement social au Canada. J'aimerais savoir quelle ligne de communication vous avez avec les Affaires indiennes et le ministère de la Santé qui, en fait, a la responsabilité de transiger avec les Premières nations. Est-ce que vous avez une ligne de communication ou quel genre de relations avez-vous? J'aimerais savoir quel impact vous pouvez avoir sur le développement social des Premières nations au pays.

[Traduction]

**M. Dryden :** Peu importe les lignes de communication que nous avons, elles devront être améliorées.

Nous devons notamment agir dans le cadre des initiatives pour l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde à la petite enfance. Sur les 5 milliards de dollars promis sur cinq ans, 100 millions de dollars iront aux Premières nations. Nous sommes convaincus, comme l'est le ministre des Affaires indiennes et du Nord que l'éducation, l'apprentissage et le développement sont essentiels si nous voulons obtenir de meilleurs résultats. Cela concerne l'apprentissage et le développement.

Il y a 10 ans environ, j'ai écrit un livre sur les écoles. Je suis retourné en classe et j'ai assisté aux cours pendant toute une année pour observer les étudiants en salle de classe. On rencontre dans une salle de classe une diversité incroyable de gens. Nous nous habituons à ces différences; elles ne nous étonnent plus. Nous ne sursautons plus face aux différences. Les enfants et les jeunes à la veille de devenir adultes auront de meilleures chances de mieux réussir à l'âge adulte parce que le monde des adultes accepte beaucoup mieux les différences que ce n'était le cas dans le passé.

Toutefois, nous devons faire mieux dès les jeunes années pour que les adultes puissent saisir toutes les chances qui s'offrent de plus en plus à eux. Il ne faut pas laisser filer ces chances. Nous devons nous acquitter de notre responsabilité envers eux et le ministère des Affaires indiennes et du Nord doit aussi travailler avec nous. C'est indispensable si nous voulons élaborer de bons programmes d'apprentissage des jeunes enfants et de services de garde à la petite enfance pour les collectivités des Premières nations. Nous savons quels seront les résultats ou les conséquences de nos choix.

**Senator Gill:** When you talk about the difference, I presume that you have also been working with kids on the non-Indian side with respect to education on the difference between the people. It must go both ways, I imagine.

**Mr. Dryden:** That is right.

**Senator Gill:** Is your communication line also with the First Nations themselves?

**Mr. Dryden:** Yes, it is.

**Senator Gill:** You have the First Nations also?

**Mr. Dryden:** I have met with many First Nations leaders and I will do more of that. We have made promises to each other that I will go they will take me into their communities and show me what is what. I have said, "Here is the time; here is the opportunity. You show me what you want to show me, what you need to show me, and let us take it from there."

**Senator Gill:** When you have the time, let me know, and I will take you to my reserve.

**Senator Cordy:** Thank you very much, minister, for being with us this afternoon. I think are you in the right portfolio, because you are certainly very passionate about social development and social issues. That is wonderful.

First, I would like to talk about seniors. The fact that we now have a national secretariat for seniors is absolutely wonderful. The return of the New Horizons program is also a wonderful thing. I travelled across the country several years ago on a task force dealing with seniors. Interestingly enough, it was not the huge programs they wanted, but the New Horizons. They said it was the small things they wanted, the small funding issues. When that particular program disbanded, only the huge programs were available, but they could not access them because they could not match the money. So I congratulate you. Is the program fully operational at this point? Can people actually apply for grants or for funding from it?

Also related to seniors, as we travelled across the country we heard that often seniors are isolated, particularly in the rural areas, because there is a movement all across the country of young people who are leaving rural areas and moving to urban centres. In light of that isolation, and in light of the fact that many seniors do not have family members around to tell them about government programs for which they may be eligible, how does your department communicate to seniors? Previously, you could include this information when you were sending them pension cheques, or whatever. Now, however, many pension cheques are directly deposited into bank accounts. How do you communicate to seniors who may be isolated and not aware of the various programs?

**Le sénateur Gill :** Quand vous parlez de différences, je suppose que vous avez aussi travaillé avec les enfants non autochtones pour les éduquer sur les différences qui existent entre les gens. J'imagine qu'il faut éduquer les deux groupes.

**M. Dryden :** C'est exact.

**Le sénateur Gill :** Avez-vous aussi établi la communication avec les Premières nations elles-mêmes?

**M. Dryden :** Oui.

**Le sénateur Gill :** Vous travaillez aussi avec les Premières nations?

**M. Dryden :** J'ai rencontré de nombreux dirigeants des Premières nations et je vais poursuivre mes efforts en ce sens. Nous nous sommes fait des promesses mutuelles et ils se sont engagés à m'amener dans leurs collectivités pour que je constate par moi-même quelle est la situation. Je leur ai dit : « Le moment est idéal; saisissons cette chance. Montrez-moi ce que vous voulez me montrer, ce que vous devez me montrer et nous en prendrons acte ».

**Le sénateur Gill :** Quand vous aurez le temps, faites-moi le savoir et je vous amènerai dans ma réserve.

**Le sénateur Cordy :** Merci, monsieur le ministre, d'avoir accepté de venir cet après-midi. Je crois que vous êtes dans le bon portefeuille puisque vous vous passionnez certainement pour le développement social et les enjeux sociaux. C'est merveilleux.

D'abord, j'aimerais vous parler des aînés. C'est merveilleux que nous ayons maintenant un secrétariat national pour les aînés. Je me réjouis aussi du rétablissement du programme Nouveaux horizons. Il y a de cela plusieurs années, j'ai voyagé dans tout le pays avec un groupe de travail sur les aînés. Fait intéressant, ce n'était pas des programmes très ambitieux qu'ils voulaient mais le programme Nouveaux horizons. Ils nous ont dit que c'était les petites choses qu'ils voulaient, les petits programmes de financement. Quand le programme a été démantelé, il ne restait plus que des programmes ambitieux auxquels ils n'avaient pas accès parce qu'ils ne pouvaient pas verser les fonds de contrepartie. Je vous félicite. Le programme est-il déjà opérationnel? Les gens peuvent-ils déjà demander des subventions ou du financement?

Quand nous avons voyagé dans tout le pays pour examiner les questions intéressant les aînés, on nous a dit que très souvent les aînés sont isolés, particulièrement dans les régions rurales, parce que dans tout le pays les jeunes quittent les régions rurales pour aller s'installer dans les centres urbains. Compte tenu de cet isolement et du fait que de nombreux aînés n'ont plus aucun membre de leur famille qui soit en mesure de leur parler de l'existence de programmes gouvernementaux auxquels ils seraient admissibles, comment votre ministère communique-t-il avec les aînés? Déjà, vous pouviez inclure cette information dans l'enveloppe des chèques de pension, ou autre chose du genre. Toutefois, maintenant de nombreux chèques de pension sont déposés directement dans leurs comptes bancaires. Comment communiquez-vous avec les aînés qui peuvent vivre dans l'isolement et ne pas connaître l'existence des divers programmes?

**Mr. Dryden:** I will ask the people here to answer that part specifically. In terms of the program being fully operational, yes, it is, and it is growing. It was originally funded for \$8 million the first year and for \$10 million the second. It will now jump to \$15 million, \$20 million and \$25 million, as of the last budget, and then it will stay at \$25 million.

Concerning your comment about large-scale projects or small-scale projects, I do not think that we are anywhere near what a New Horizons program can be. In terms of seniors, and having a purpose, and so on, the New Horizons involves small projects. It is intended for projects that are of importance to local communities and projects that are done by seniors. At least as important as what the projects do for the communities is what they do for the seniors who are involved in them. A project becomes a focal point. It becomes a reason to get out of your house, to go somewhere, to meet, to engage with someone else, and to generate all kinds of accidental possibilities that do not exist if you do not get outside that house.

What can we do in that way to further generate those constructive accidents? Over time, with each new funding out of New Horizons, the standards will go up, as will the sense of possibilities of what one might do in a local community. They will become better and better known, and it will be part of our job to say something like, "Here is what these other communities have done, just to spur on some of your thinking. With the first proposal that you sent three months ago, you have not even come close yet to how creatively you might do in terms of your next proposals."

In dealing with kids, I always thought that what really worked with the boys and girls clubs, for instance, was not the programs that they offered there, but the fact that they offered a really comfortable hang-around place. The key to any of these things, I think, is to find hang-around places for seniors. Once you have a hang-around place, then an awful lot of the rest can and does start to happen that will be well beyond anything you could ever fund or do yourselves.

With respect to ensuring that seniors find out about these kinds of programs, I will as Mr. Bloom to respond.

**Mr. Mitch Bloom, Director General, Policy and Legislation Branch, Social Development Canada:** What a timely question! I spent time this week with the Advisory Committee to the Rural Secretariat, so I had the insight from all of these individuals from across the country as to what we need to do. As the minister already said, we are at the beginning stage. However, there are several things that are worth thinking about for a second.

The previous minister talked about Service Canada. There is a great deal of emphasis on our ability across both of these departments to reach out to the people who are the most difficult to reach. It is easy when someone is on line and doing things like

**M. Dryden :** Je vais demander à mes fonctionnaires de répondre à votre dernière question. Quant au programme, il est opérationnel, oui, et il prend de l'expansion. Au départ, il était doté d'un budget de huit millions de dollars pour la première année et de dix millions de dollars pour la deuxième. Le budget passera maintenant à 15 millions de dollars, 20 millions de dollars et 25 millions de dollars, annoncés dans le dernier budget, puis le budget se stabilisera à 25 millions de dollars.

Pour ce qui est des projets à petite et à grande échelle, je ne crois pas que nous soyons même prêts de faire ce que nous pourrions faire avec le programme Nouveaux horizons. Nous avons parlé des aînés et de leur raison de vivre, entre autres, et le programme Nouveaux horizons permet de financer des projets de faible envergure. Il existe pour financer des projets que la collectivité locale juge importants et des projets parrainés par des aînés. Ces projets sont importants non seulement pour les collectivités mais surtout pour les aînés qui y participent. Un projet devient un point de rassemblement. Il donne aux aînés une raison de sortir, de quitter la maison, d'aller rencontrer des gens, d'avoir des conversations avec d'autres et de susciter toutes sortes de chances imprévues qui n'existent pas pour ceux qui ne quittent pas la maison.

Que pouvons-nous faire pour favoriser ces rencontres enrichissantes? Chaque fois qu'augmentera le budget du programme Nouveaux horizons au fil des ans, les normes seront relevées ainsi que la portée des projets qui pourront être financés dans les collectivités locales. Les projets seront mieux connus et il nous incombera de dire : « Voici ce que d'autres collectivités ont fait et qui pourrait vous donner des idées. La première proposition que vous nous avez fait parvenir il y a trois mois n'est qu'un début, vos prochaines propositions pourraient être encore plus créatives ».

Dans le cas des jeunes, je me suis toujours dit que les clubs pour les garçons et les filles devaient leur succès non seulement aux activités qu'ils offraient mais surtout au fait que c'était un bon endroit où se retrouver entre amis. L'essentiel, je crois, c'est de trouver un endroit où les aînés prennent plaisir à se retrouver entre eux. Quand les aînés ont un endroit où se retrouver, alors nombre des autres activités et des autres bienfaits viennent tout seul et vont bien au-delà de ce qu'on pourrait financer ou encore faire soi-même.

Pour ce qui est de votre question sur l'information au sujet de divers programmes à laquelle les aînés ont accès, je vais demander à M. Bloom de vous répondre.

**M. Mitch Bloom, directeur général, Direction générale des politiques et de la législation, Développement social Canada :** Votre question tombe pile! Cette semaine, j'étais au comité consultatif du Secrétariat rural et j'ai rencontré des gens de tout le pays qui m'ont dit ce que nous devons faire. Comme le ministre l'a déjà dit, nous faisons nos premiers pas. Toutefois, il y a plusieurs idées qui méritent qu'on s'y attarde.

Le ministre précédent a parlé de Service Canada. Nous insistons beaucoup sur la capacité des deux ministères d'atteindre des gens très difficiles à joindre. Il est facile de diffuser ce genre d'information à quelqu'un qui a accès à

that. We certainly understand that such access is limited in the case of many seniors; I should be careful, though, because I am reminded that they are becoming more Web savvy as each day passes, but we have to take into consideration that, for many, access is limited, especially in more remote communities. We will try to focus those efforts as we continue to retool the service network so that the high-touch service — that is, getting out to people — is focused on those who need to be reached. That is one track of the work.

Another important track is our outreach efforts. We have a national network across the country that goes out into communities and tries to reach them. That is a wonderful opportunity. Certainly, we are focused on that this year with respect to the GIS increase and making sure, to the best of our abilities, that those who are most vulnerable find out about it. That is another track.

Partnerships are also critical. The previous question asked about our relationship with First Nations; we know we have issues there as well. They also happen to live in remote communities. We are working with the AFN and others to try to find ways to reach out to all of these organizations to get the word out. Whether it is through our network or by working with others, it is a real focus and I hope that this relationship with the Rural Secretariat will help us get even better insight into the needs of seniors.

**Mr. Peter Hicks, Assistant Deputy Minister, Policy and Strategic Direction Branch, Social Development Canada:** In addition to what Mr. Bloom was saying, we still do have the traditional means of getting in touch. We send out 5 million CPP and OAS mail-outs each year. There is still a significant number of the traditional mailing out of information. I think the number is 6 million transactions that still take place a year, which allows for quite a lot of the paper information and telephone communications.

While the newer forms of outreach are there, we are still putting a significant amount of emphasis on the more traditional ways of reaching people through the mails, brochures, handouts and the telephone as people make their transitions. There is a pretty lively direct communication still going on there.

**Senator Cordy:** I have a question on child care, but I will hold off if there is time.

**Senator Carstairs:** My question is on child care too, so perhaps I can help.

It is interesting, minister, that we have talked about issues of literacy and obesity. In fact, we can make giant strides on both of those issues if we have quality child care. We can have nutrition education in a quality child-care program. We can have early learning environments that prepare children to enter junior kindergarten, kindergarten, and grade one on a par with other

l'Internet. Nous sommes certainement conscients du fait que de nombreux aînés n'ont pas aussi facilement accès à cette source d'information; je dois procéder avec prudence, cependant, car on me rappelle que les aînés deviennent tous les jours plus habiles à utiliser l'Internet mais nous ne devons pas oublier qu'un grand nombre d'entre eux, surtout dans les collectivités isolées, ont un accès limité à l'Internet. Nous allons poursuivre nos efforts pour rééquiper le réseau de services pour pouvoir être en mesure d'atteindre ceux qui ne peuvent pas venir à nous.

Un autre volet important est celui de l'action sociale. Nous avons un réseau national de gens qui se rendent dans toutes les collectivités pour tenter de joindre les aînés. Cela nous offre de merveilleuses possibilités de communiquer avec eux. Cette année, nous mettons l'accent sur ce réseau pour faire connaître l'augmentation du supplément de revenu garanti afin de nous assurer, dans la mesure du possible, que les aînés les plus vulnérables soient informés de cette augmentation. Voilà un autre volet de nos activités.

Les partenariats revêtent aussi une importance critique. Vous nous avez interrogés au sujet de nos relations avec les Premières nations; nous savons qu'il y a des problèmes à ce niveau-là. Les Autochtones vivent aussi dans des collectivités isolées. Nous travaillons avec l'APN et d'autres pour trouver des façons de diffuser l'information à toutes les organisations autochtones. Que ce soit par l'entremise de notre propre réseau ou d'autres intermédiaires, nous essayons de diffuser l'information et j'espère que cette relation avec le Secrétariat rural nous aidera à mieux répondre aux besoins des aînés.

**M. Peter Hicks, sous-ministre adjoint, Politiques et Orientations stratégiques, Développement social Canada :** Outre ce qu'a dit M. Bloom, j'aimerais rappeler que nous pouvons toujours utiliser les moyens traditionnels pour communiquer avec les aînés. Nous émettons 5 millions de chèques de pension et de chèques de sécurité de la vieillesse tous les ans. Nous utilisons encore dans une grande mesure les envois postaux pour diffuser de l'information. Je crois qu'il y a encore 6 millions de transactions qui se font tous les ans, ce qui nous permet de diffuser de l'information sur papier ou par téléphone.

S'il est vrai qu'il existe de nouveaux moyens d'atteindre les gens, nous continuons d'avoir énormément recours aux moyens traditionnels, à savoir le courrier, les dépliants, les brochures et le téléphone pendant la transition vers d'autres moyens de communication. Il se fait encore énormément de communications directes.

**Le sénateur Cordy :** J'aimerais poser une question sur les soins de garde d'enfants mais je la poserai plus tard s'il reste du temps.

**Le sénateur Carstairs :** Ma question porte aussi sur les soins de garde d'enfants alors je pourrais peut-être être utile.

Monsieur le ministre, nous avons parlé d'alphabétisation et d'obésité, ce qui est intéressant. D'ailleurs, nous pourrions obtenir de nettes améliorations si nous avons des soins de garde de qualité. Nous pouvons offrir une éducation en matière de nutrition dans le cadre d'un programme de garderie de qualité. Nous pouvons faire l'apprentissage des jeunes enfants et les

children. At the same time, we can keep those children away from television because they are just too busy running around, having fun and learning within the child-care centre.

Having said all that, because I know you agree with it all, when are we going to get the other five provinces and three territories on board?

**Mr. Dryden:** That is a very good question. Before I attempt to answer it, I want to thank you for sponsoring the bill in the Senate and shepherding it through.

We are pretty close with a couple of provinces and not far from any of them beyond that. I do not sense that there is a fundamental problem with any of the jurisdictions. We still have some things to work through, but things are moving along pretty well in that way.

The other side of that is that, while things are moving along, nobody is being penalized. The first-year funding is through trust money and it will flow to the provinces and to the territories, and in that way, as we work all of this through, nobody is getting a delayed start. However, we need to keep moving it along.

One thing that has been a pleasant surprise to stakeholders and others, as we have released the agreements that we have all signed, is how ambitious the agreements are. They were expecting that they would be less so. We have kept them to where it is we want to go, and we will continue to do so. Yet, at the same time, there is flexibility within these agreements. One thing we hear a significant amount about is the challenge of the rural areas. That is a challenge, but we understand that. We are looking to find answers in that way and you can find more answers when you have, as in the case of Manitoba, 48 per cent more money for early learning and child care than you would have had before. Saskatchewan has 95 per cent more than it would have had before; New Brunswick has 130 per cent more. That gives you a shot at the more difficult questions.

There is always a limited amount of money, but when you have an amount of money that is far less than you need, then, if you have both more manageable and easier-to-deliver-on questions and more difficult, more expensive ones, where does that money end up going? It is more likely to end up in the areas that are easier to deliver on. However, if you have just that much more, then there is a chance at more of it heading over into those difficult-to-deliver-on areas.

Until March 31, 2006, no one will be paying a price. I feel quite good about the prospect of having agreements with everybody before that time.

**Senator Carstairs:** My second question has to do with poverty numbers. We have made some significant strides in terms of the child benefit, the tax benefit. We still have far too many children in this country living below the poverty line. What kinds of discussions are now going on among your colleagues in cabinet to bump those figures up a little higher?

préparer à entrer à la prématernelle, à la maternelle et à la première année aussi bien préparés que les autres enfants. Par ailleurs, nous pouvons éloigner ces enfants de la télévision parce qu'ils seront trop occupés à courir, à s'amuser et à apprendre à la garderie.

Ceci dit, comme je sais que vous êtes d'accord avec tout cela, à quand l'adhésion des cinq autres provinces et des trois territoires?

**M. Dryden :** C'est une très bonne question. Avant de tenter d'y répondre, je voudrais vous remercier d'avoir parrainé le projet de loi au Sénat et d'avoir veillé à ce qu'il progresse.

Nous sommes tout près de signer un accord avec deux provinces, et d'ailleurs, avec les autres aussi. Je ne pense pas qu'il y ait de problème fondamental avec une province ou territoire en particulier. Certes, il nous reste encore des points à régler, mais les choses progressent dans le bon sens.

Parallèlement à cela, c'est-à-dire pendant que les choses progressent, personne ne sera pénalisé. Pour la première année, le financement proviendra d'un fonds en fiducie et sera versé aux provinces et territoires, et ainsi, pendant que nous réglons tous les détails, personne n'accusera de retard. Cela dit, nous devons continuer de progresser.

Les parties prenantes et autres intéressés ont été agréablement surpris de constater, à mesure que nous avons publié les accords que tous ont signés, à quel point ceux-ci sont ambitieux. Elles s'attendaient à moins. Or, nous n'avons pas perdu de vue nos objectifs, et nous continuerons d'y travailler. Un des sujets dont nous entendons parler considérablement, c'est le défi des zones rurales. C'est un défi, et nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous nous employons à trouver des solutions, et on peut trouver davantage de solutions quand on a à sa disposition, comme c'est le cas du Manitoba, 48 p. 100 de fonds de plus pour le développement de la petite enfance et des garderies qu'auparavant. La Saskatchewan en a 95 p. 100 de plus qu'auparavant, et le Nouveau-Brunswick, 130 p. 100 de plus. Ainsi, elles peuvent s'attaquer aux problèmes les plus difficiles.

Les fonds seront toujours limités, mais quand on n'en a pas suffisamment pour satisfaire ses besoins, il s'ensuit que quand on est aux prises avec des problèmes plus gérables et plus faciles à régler, mais aussi des problèmes plus difficiles et plus coûteux, à quoi doit-on consacrer cet argent? L'argent sera probablement consacré aux problèmes qui sont plus faciles à régler. Toutefois, si on peut avoir à sa disposition un peu plus d'argent, il y a de plus fortes probabilités que l'on s'attaque aux problèmes plus difficiles.

Jusqu'au 31 mars 2006, personne n'aura à payer de prix. Je suis assez confiant que nous parviendrons à signer des accords avec tout le monde avant cette échéance.

**Le sénateur Carstairs :** Ma deuxième question concerne les statistiques relatives à la pauvreté. Nous avons réalisé des avancées considérables au titre de la prestation pour enfants, c'est-à-dire la prestation fiscale. Or, nous continuons d'avoir trop d'enfants dans notre pays qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté. Quel genre de discussions avez-vous avec vos collègues au Cabinet ces temps-ci pour améliorer un peu la situation?



**Mr. Dryden:** Beyond the regular answers of the National Child Benefit increasing to about \$10 billion by 2007, or the \$5 billion over five years for child care and the impact that could have, one of the things that we need to do, and we have started to talk about it, is set targets. I think targets can be useful things so long as we have a commonly accepted definition of what it is that we are targeting. One of the challenges that we have in an area like poverty is that there are a few different definitions. All of us use the most opportunistic definition, depending on our own particular circumstances at the time.

What I would like to do is to see whether we can come up with a common understanding and definition. Within that common definition, let us see whether it is possible to have certain targets out of that. Otherwise, it becomes too elusive — although not unfairly elusive in terms of people's responses to it, because everybody is doing what they can under these particular circumstances.

The question for all of us is whether we can find a way of doing better in an area that we know we would like to do better in. Unless we feel that there is a path down which we should go, we may try to find other paths and not head to where we should be going.

**The Chairman:** Minister, thank you and your officials for coming. If I may make one observation, I am not in the habit of flattering people, but I think it was 30 or 31 years ago when I first came to this town and I have never seen a new minister with such a substantive grasp of the policy side of his department as you have exhibited today. I think it has been absolutely extraordinary. I really want to congratulate you on that.

May I also tell you that it will cause you a downside — and there is always a downside. You have certainly convinced the members of this committee with your ability to sell us the policy ideas that you have done; when we give you a series of very specific recommendations for your department, we trust you will be equally successful in selling them to your cabinet colleagues. You have clearly set a standard to which we will be expecting the same kind of performance. Thank you for coming.

**Mr. Dryden:** Thank you, everybody.

The committee adjourned.

**M. Dryden :** Au-delà des solutions qu'offre la Prestation nationale pour enfants, qui sera bonifiée de quelque 10 milliards de dollars d'ici 2007, et au-delà des 5 milliards de dollars sur cinq ans affectés aux garderies et de l'effet que cela pourrait avoir, une des choses que nous devons faire, et nous avons commencé à en discuter, c'est établir des cibles. Je pense que les cibles peuvent s'avérer utiles, pourvu que nous ayons une définition communément acceptée de la nature de ces cibles. Une des difficultés auxquelles nous nous heurtons dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, c'est qu'il y a de nombreuses définitions différentes. Nous utilisons tous la définition la plus opportuniste, c'est-à-dire celle qui convient le mieux à nos circonstances particulières à un moment donné.

Pour ma part, j'aimerais voir si nous pouvons parvenir à une compréhension et une définition communes. En partant d'une définition commune, essayons de voir s'il est possible d'établir certaines cibles. Autrement, le problème devient insaisissable — quoique tout le monde y travaille dans les limites de ses moyens dans des circonstances particulières, et donc, le problème n'est pas vraiment insaisissable.

La question qui nous préoccupe tous est de savoir s'il y a un moyen de faire mieux dans un domaine où nous souhaitons faire mieux. À moins qu'il y ait un chemin qui s'impose à nous, il faut trouver d'autres chemins à emprunter en évitant de fausses pistes.

**Le président :** Monsieur le ministre, je tiens à vous remercier et à remercier vos fonctionnaires d'être venus. Permettez-moi de faire une observation, je n'ai pas l'habitude de tenir des propos flatteurs à l'endroit des gens, mais je n'ai jamais connu un nouveau ministre qui ait démontré une compréhension si précise et vaste de la politique de son ministère telle que vous avez fait preuve aujourd'hui, depuis 30 ou 31 ans lorsque je suis arrivé à Ottawa pour la première fois. Je crois que ce fut absolument extraordinaire. Je tiens à vous féliciter, monsieur le ministre.

Mais également, permettez-moi de vous signaler le côté négatif — parce qu'il y a toujours un côté négatif. Vous avez persuadé les membres de ce comité de votre capacité à nous faire accepter les politiques que vous avez élaborées. Quand viendra le temps pour nous de formuler des recommandations précises à l'intention de votre ministère, nous espérons que vous connaîtrez autant de succès à les faire accepter par vos collègues du Cabinet. Vous avez clairement établi une norme, nous nous attendrons à ce même rendement. Merci d'être venu.

**M. Dryden :** Merci à tous.

La séance est levée.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

APPEARING

**Thursday, June 30, 2005**

The Honourable Belinda Stronach, P.C., M.P., Minister of Human Resources and Skills Development.

The Honourable Ken Dryden, P.C., M.P., Minister of Social Development.

WITNESSES

**Thursday, June 30, 2005**

*Human Resources and Skills Development Canada:*

Barbara Glover, Director General, Corporate Planning and Accountability;

Michèle René de Cotret, Senior Counsel.

*Social Development Canada:*

Peter Hicks, Assistant Deputy Minister, Policy and Strategic Direction Branch;

Mitch Bloom, Director General, Policy and Legislation Branch;

Julie Lalonde-Goldenberg, General Counsel and Deputy Director, Legal Services.

---

COMPARAISSENT

**Le jeudi 30 juin 2005**

L'honorable Belinda Stronach, C.P., députée, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

L'honorable Ken Dryden, C.P., député, ministre du Développement social.

TÉMOINS

**Le jeudi 30 juin 2005**

*Ressources humaines et Développement des compétences Canada :*

Barbara Glover, directrice générale, Planification et responsabilité ministérielles;

Michèle René de Cotret, avocate-conseil.

*Développement social Canada :*

Peter Hicks, sous-ministre adjoint, Politiques et Orientations stratégiques;

Mitch Bloom, directeur général, Direction générale des politiques et de la législation;

Julie Lalonde-Goldenberg, avocate générale et directrice adjointe, Services juridiques.